

SOUDAN DU SUD

TEBBOUNE APPELLE À « SAUVER LE PROCESSUS ÉLECTORAL »

Page 24

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8604 MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE

Les grands dossiers sur la table

Page 2

HAUSSE DES PRIX

SAYOUD CIBLE LES INTERMÉDIAIRES

La hausse des prix des fruits et légumes et les pratiques intervenant tout au long de la chaîne de distribution ont occupé une place importante dans le discours du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, hier à Médéa, lors de l'installation du nouveau wali de Ksar El Boukhari. Le ministre a écarté la responsabilité des agriculteurs dans la flambée des prix, tout en pointant le rôle des intermédiaires et en appelant l'ensemble des acteurs à davantage d'éthique et de responsabilité. PAGE 4



BURUNDI - ALGÉRIE (2-2)

Les Verts bousculés à Bujumbura

Page 12

SANTÉ SCOLAIRE

Finalisation du Plan national de prévention

Page 6

JOURNÉES THÉÂTRALES À NAÂMA

La scène comme lieu de création

Page 9

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

RÉUNION DE HAUT NIVEAU ALGÉRO-ESPAGNOLE

Les grands dossiers sur la table

L'Algérie entend consolider la nouvelle dynamique engagée avec l'Espagne et élargir les perspectives de son partenariat avec Madrid. C'est dans cette optique que le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Lounès Magramane, a coprésidé, hier, à Madrid, avec le secrétaire d'Etat espagnol aux Affaires étrangères et mondiales, Diego Martinez Belio, une session des consultations politiques algéro-espagnoles. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.

Les discussions ont porté sur l'état des relations bilatérales et les moyens de renforcer leur contenu, dans un contexte marqué par une intensification des contacts politiques entre les deux pays. Cette dynamique a notamment été illustrée par la visite du président du gouvernement espagnol, Pedro Sanchez, en Algérie, le 20 juillet dernier, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune. Cette visite a été suivie de décisions destinées à diversifier les domaines de coopération.

La rencontre entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue espagnol José Manuel Albares, en marge de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, Cette visite a été suivie de «décisions importantes» destinées à diversifier les domaines de coopération entre Alger et Madrid. La rencontre entre le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, et son homologue espagnol José Manuel Albares, en marge de la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, a contribué à maintenir cette dynamique de reprise des contacts de haut niveau.


Lounes Magrame

La préparation de la huitième Réunion de haut niveau algéro-espagnole a constitué l'un des principaux volets des consultations de Madrid. Prévue dans les prochaines semaines dans la capitale espagnole, cette rencontre doit permettre d'évaluer les différents domaines de coopération et de dégager de nouvelles perspectives pour le partenariat bilatéral.

Alger et Madrid ont souligné l'importance de ce rendez-vous, appelé à donner une traduction concrète à la dynamique actuelle. Plusieurs projets d'accords bilatéraux et mémorandums d'entente sont actuellement à l'étude et pourraient être signés à cette occasion.

Le volet économique occupe une place particulière dans cette préparation. Les deux parties ont relevé la progression des échanges commerciaux au cours des dernières années et insisté sur la nécessité d'encourager davantage l'investissement productif en Algérie.

Dans ce cadre, les importantes potentialités du marché algérien et les perspectives offertes aux investisseurs étrangers ont été évoquées, de même que les avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement. L'enjeu est ainsi de renforcer les échanges avec l'Espagne en développant davantage les investissements et les partenariats créateurs de valeur en Algérie.

Les consultations ont également porté sur les relations entre l'Algérie, l'Espagne et l'Union européenne, avec un échange de vues sur les moyens de redynamiser ce partenariat.

Les deux délégations ont échangé leurs analyses sur plusieurs dossiers régionaux et internationaux, notamment à la lumière des derniers développements au Moyen-Orient et de leurs répercussions sur la paix et la sécurité internationales ainsi que sur l'économie mondiale. La question palestinienne, le dossier du Sahara occidental, la situation au Sahel et en Libye ont ainsi été abordés, en plus du partenariat euro-méditerranéen. Au terme des discussions, les deux parties se sont félicitées des «résultats des discussions» et ont réaffirmé leur volonté de «poursuivre l'action commune et d'intensifier la coordination», afin d'ouvrir de «nouvelles perspectives à la coopération bilatérale». Pour l'Algérie, cette séquence diplomatique ouvre surtout la voie à la prochaine Réunion de haut niveau, qui devrait permettre de concrétiser plusieurs pistes de coopération et d'élargir davantage le partenariat avec Madrid.

Sihem Bounabi

PEINE DE MORT

Le Code pénal renforce les garde-fous

LE GOUVERNEMENT entend renforcer l'arsenal pénal face aux crimes considérés comme les plus graves. Défendant, devant les députés, le projet de loi portant modification du Code pénal, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a mis en avant l'ensemble des garanties judiciaires qui entouraient les procédures dans les affaires susceptibles d'aboutir à une condamnation à mort, notamment celles liées aux incendies volontaires et aux enlèvements d'enfants.

Répondant aux questions des parlementaires concernant le projet de loi portant modification du Code pénal, le ministre a d'abord assuré que « toutes les garanties sont réunies », soulignant que « tous les intervenants dans le domaine de la lutte contre la criminalité accomplissent leur devoir ». Une mise au point qui intervient alors que le projet de loi introduit des dispositions particulièrement lourdes pour des faits dont les conséquences ont profondément marqué l'opinion publique.

« Ce que nous avons vécu durant l'été dernier ne se reproduira pas », a affirmé avant-hier Lotfi Boudjemaa, en référence aux incendies qui ont touché plusieurs wilayas. Le ministre a présenté la réforme comme une réponse de l'Etat à des crimes mettant en danger les personnes et les biens, tout en déclarant : « Nous sommes aujourd'hui face à une responsabilité historique et que l'Etat est déterminé à protéger ses enfants et leurs biens. » Il a appelé chacun à contribuer, à son niveau, à cette démarche.

Le ministre s'est ensuite attardé sur les garanties dont bénéficient les personnes poursuivies. Parmi les principales protections citées, figure l'assistance obligatoire d'un avocat. À cela s'ajoutent l'expertise psychiatrique ainsi que les investigations destinées à établir l'existence d'éventuels antécédents.

Boudjemaa a surtout détaillé les différentes étapes permettant de contester les décisions prises au cours de la procédure. « L'ensemble des demandes et ordonnances sont susceptibles de recours devant la chambre d'accusation », a-t-il précisé.

Le jugement rendu par le tribunal criminel de première instance peut ensuite faire l'objet d'un appel devant la cour criminelle d'appel. Une nouvelle possibilité de recours existe devant la Cour suprême, par la voie de la cassation. Le ministre a ainsi rappelé que le prononcé d'une peine capitale ne signifie pas son exécution immédiate.

Il a souligné que « la peine de mort ne peut être exécutée qu'après le rejet de la demande de grâce soumise au président de la République », le ministre a rappelé que le dispositif présenté aux députés repose sur plusieurs niveaux de contrôle judiciaire avant qu'une éventuelle condamnation définitive ne puisse produire ses effets.

POURSUITE DES ENQUÊTES SUR LES INCENDIES

Au-delà du volet procédural, le ministre a également apporté des éléments sur les investigations liées aux incendies. Il a affirmé : « Les enquêtes judiciaires ont révélé l'implication de parties étrangères dans les incendies ayant touché plusieurs wilayas du pays. » Précisant que ces investigations se poursuivent, il a indiqué qu'elles permettront à la justice de « suivre son cours, conformément aux procédures légales en vigueur ». Toutefois, le ministre n'a pas détaillé, dans son intervention, l'identité des parties auxquelles il faisait référence ni les éléments précis établissant leur implication. Sur la méthode d'enquête, Boudjemaa a assuré que les investigations seront menées « conformément au modèle judiciaire reconnu aux niveaux national et international ». Il a, dans ce contexte, rappelé que plusieurs pays européens et arabes ont prévu la peine de mort pour des faits liés aux incendies volontaires et à d'autres crimes.

Lors de la séance de débat, les présidents des groupes parlementaires ont salué les dispositions proposées par le projet de loi, en particulier celles concernant les crimes jugés les plus graves. Ils ont estimé que ces actes peuvent porter atteinte à la stabilité du pays et ont, pour certains, proposé d'élargir encore la liste des infractions passibles de la peine de mort.

Le débat autour de la réforme du Code pénal se concentre ainsi sur deux volets. En l'occurrence, celui du renforcement de la réponse pénale face aux crimes graves, ainsi que l'encadrement judiciaire des procédures pouvant conduire à la peine capitale. Sur ce second point, le ministre de la Justice a voulu mettre en avant la succession des garanties, des expertises et des voies de recours prévues avant toute exécution.

Sihem B.

AFRIQUE-RUSSIE

Boutbig appelé à renforcer le dialogue parlementaire

LE PRÉSIDENT du Parlement africain, Dr Fateh Boutbig, a reçu, mardi, au siège de l'institution à Midrand, en Afrique du Sud, l'ambassadeur de la Fédération de Russie auprès de la République d'Afrique du Sud, Roman Ambarov. La rencontre a porté sur le renforcement du dialogue parlementaire et les perspectives de coopération entre l'Afrique et la Russie.

Au cours de cet entretien, le diplomate russe a transmis au président du Parlement africain plusieurs invitations, dans un contexte marqué par une présence accrue de l'institution parlementaire sur les scènes continentale et internationale.

Parmi ces invitations figure celle de participer au 3e Sommet Russie-Afrique ainsi qu'au Forum économique et humanitaire Russie-Afrique, prévus à Moscou en octobre 2026. L'ambassadeur russe a également invité Fateh Boutbig à effectuer une visite bilatérale auprès de l'Assemblée fédérale de la Fédération de Russie, à une date qui sera arrêtée d'un commun accord.

Cette visite devrait notamment permettre de renforcer les échanges entre les institutions parlementaires et d'aborder plusieurs questions d'intérêt commun, dans le cadre du dialogue entre les deux parties. De son côté, le président du Parlement africain a remercié l'ambassadeur russe pour ces invitations et salué l'engagement de la Russie aux côtés de l'Afrique sur les questions d'intérêt commun. Il a également relevé l'importance du multilatéralisme dans la conduite des relations internationales.

Fateh Boutbig a, par ailleurs, souligné le rôle du dialogue parlementaire dans le développement de la coopération entre l'Afrique et ses partenaires. Il a également mis en avant la nécessité de renforcer les échanges institutionnels afin de favoriser la prise en compte des positions africaines dans les débats consacrés aux grandes questions internationales.

S. N.

DÉCLARATION DE DURBAN

Alger refuse toute lutte contre le racisme à deux vitesses

Le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a appelé, hier, à réaffirmer les engagements de la communauté internationale en faveur de la lutte contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance, à l'occasion de la réunion de haut niveau consacrée au 25e anniversaire de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.

Cette réunion s'est tenue dans le cadre de la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale des Nations unies. Dans son intervention, Ahmed Attaf a tenu à déclarer : « Vingt-cinq ans après l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, nous ne sommes pas ici uniquement pour commémorer un document international, mais pour réaffirmer une promesse que l'humanité s'est faite à elle-même. »

Le chef de la diplomatie a mis l'accent sur la nécessité absolue de faire en sorte que « la dignité ne soit pas un privilège », que « l'égalité ne soit pas un simple slogan » et que la couleur de la peau ne puisse « jamais » constituer un motif pour porter atteinte aux droits d'une personne.

Le ministre d'Etat a relevé que le racisme ne pouvait être considéré comme un phénomène apparaissant spontanément. « Le racisme ne naît pas du néant », a-t-il affirmé, citant à ce propos l'ancien président sud-africain Nelson Mandela : « Personne ne naît en haïssant une autre personne en raison de la couleur de sa peau ou de son origine. »

Partant de ce constat, il a soutenu que la lutte contre la haine devait notamment passer par un effort collectif visant à empêcher sa transmission aux générations futures. « Et si la haine s'apprend, nous devons alors œuvrer ensemble afin de ne pas la transmettre aux générations futures », a-t-il martelé.

Dans cette perspective, l'Algérie considère que la fidélité aux engagements de Durban passe par des avancées sur trois axes liés, selon Ahmed Attaf.

Le premier concerne la nécessité d'adopter « une approche structurelle et globale de la justice réparatrice ». Le ministre d'Etat a tenu à préciser que celle-ci ne devait pas être comprise comme une sanction du passé, mais comme « un investissement dans l'avenir ». Elle ne constitue pas, selon ses termes, « une résurgence des blessures », mais « une voie vers la réconciliation, l'équité et le respect mutuel ».



Ahmed Attaf.

Le deuxième axe porte sur les nouveaux défis liés à l'espace numérique. Ahmed Attaf a relevé que celui-ci offre de vastes possibilités de propagation du racisme et de la discrimination, « à une échelle que l'humanité n'avait jamais connue auparavant ». Eu égard à cette évolution, il a appelé à assumer une responsabilité collective afin que la technologie demeure au service de l'être humain, plutôt que de devenir un instrument portant atteinte à sa dignité et à ses droits.

Le troisième axe évoqué par le ministre d'Etat concerne le principe de non-sélectivité dans la lutte contre le racisme. « La lutte contre le racisme ne saurait tolérer la sélectivité », a-t-il affirmé, faisant observer que si « la dignité humaine est une et indivisible, ses droits le sont aussi ». De même, a-t-il poursuivi, « si l'injustice est rejetée, elle doit l'être partout où elle se produit ».

A l'occasion du 25e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Durban, Ahmed Attaf a appelé à préserver la portée universelle de cet engagement. « Son message doit être clair : une volonté politique sans sélectivité, une justice sans deux poids, deux mesures et une solidarité sans exclusion », a-t-il déclaré.

« De notre point de vue, tel est le véritable sens de la fidélité à Durban, à l'esprit de Durban et à la promesse de Durban », a conclu le ministre d'Etat.

Khalil Aouir

SAHARA OCCIDENTAL

Attaf et Guterres font le point sur le processus de négociation

LE MINISTRE d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, s'est entretenu, hier, avec le secrétaire général de l'ONU, António Guterres, au terme de sa participation à la semaine de haut niveau de la 81e session de l'Assemblée générale. Les discussions ont notamment porté sur les derniers développements du dossier du Sahara occidental et les perspectives de relance du processus onusien.

Les deux responsables ont procédé à un échange de vues sur l'évolution des relations internationales et les défis croissants auxquels est confrontée l'Organisation des Nations unies, dans un contexte marqué par la multiplication des crises et des tensions. Ils ont également examiné les perspectives de renforcement de l'action multilatérale internationale au service de la paix et du développement.

Les discussions ont porté sur les efforts visant à réduire les tensions et à renforcer la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient et dans la région du Golfe. La situation en Palestine, qui figure parmi les principaux dossiers abordés par les responsables algériens lors de cette séquence diplomatique à New York, a également été évoquée dans le cadre de l'examen de la situation internationale et régionale.

Le volet africain a également occupé une place dans les échanges, notamment à travers les efforts des Nations unies en faveur de la paix et de la sécurité sur le continent et l'évolution de la situation dans la région sahélo-saharienne.

Les entretiens ont surtout permis de faire le point sur les derniers développements du processus de négociation concernant la question du Sahara occidental. Les deux parties ont examiné les perspectives de relance du processus conduit sous l'égide des Nations unies en vue de parvenir à un règlement politique du conflit, conformément aux résolutions pertinentes de la légalité internationale.

Cette question intervient alors que le dossier du Sahara occidental demeure au centre des consultations diplomatiques menées à New York en marge de la 81e session de l'Assemblée générale. Ahmed Attaf avait également eu, durant cette séquence, des échanges consacrés à l'évolution de la situation au Sahara occidental et à la poursuite des consultations sur ce dossier.

La rencontre avec António Guterres intervient ainsi dans le prolongement des discussions consacrées à l'avenir de l'action multilatérale et aux principaux dossiers de paix et de sécurité inscrits à l'agenda international. La 81e session de l'Assemblée générale s'est tenue dans un contexte marqué par de fortes tensions internationales, avec un débat général organisé du 22 au 26 septembre puis le 28 septembre 2026.

A. D.

MOHAMED SALAH DJEDDI :

«L'Algérie met l'ordre mondial face à ses contradictions»

LE DISCOURS prononcé par le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, devant la 81e session de l'Assemblée générale de l'ONU, a abordé les principaux conflits et dossiers qui préoccupent aujourd'hui la communauté internationale. Pour le politologue, le professeur Mohamed Salah Djeddi, cette intervention a permis de mettre en évidence les mutations profondes du système international et les défis qui en découlent.

Le politologue a qualifié, hier, sur les ondes de la radio algérienne, de « très forte » la teneur du discours d'Ahmed Attaf, estimant qu'il avait couvert les principaux conflits et crises qui traversent les différentes régions du monde.

Selon Mohamed Salah Djeddi, le ministre a d'abord mis en avant les profondes transformations que connaît le monde, marquées notamment par un recul de la confiance, le retour de la logique de puissance au détriment du dialogue et la nécessité qui en découle de réformer le système des Nations unies. Il a également relevé l'appel à renforcer le rôle et l'autorité de l'Assemblée générale et à réformer le Conseil de sécurité afin de le rendre plus représentatif, plus équitable et plus efficace, tout en mettant fin à la sélectivité et au « deux poids, deux mesures » dans l'application du droit international.

Le politologue a également salué la place accordée aux développements préoccupants dans le Golfe et au Moyen-Orient. Il a relevé, à ce titre, l'évocation des atteintes à la souveraineté des États de la région, des attaques israéliennes contre la Syrie et le Liban, ainsi que de la situation en Somalie et de la tragédie humanitaire persistante dans les territoires palestiniens occupés.

Sur la question du Sahara occidental, Mohamed Salah Djeddi a souligné l'attachement de l'Algérie à la référence onusienne, considérant ce dossier comme une question de décolonisation. Il a rappelé que l'Algérie réaffirme son soutien au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et que, selon cette position, la décolonisation ne peut être réalisée que par l'exercice de ce droit.

Le politologue a estimé que le Maroc cherche à contourner ce droit et a relevé que l'Algérie met en garde contre toute remise en cause de la référence consacrée par les instances internationales et toute marginalisation des parties concernées.

« Parmi les principes de la politique étrangère algérienne et du droit international figure le droit de chaque peuple à décider lui-même de son destin. Aucune agenda ne peut lui être imposé », a-t-il déclaré, avant d'ajouter que les textes et résolutions adoptés depuis l'apparition de la question du Sahara occidental consacrent, selon lui, le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination.

Dans ce contexte, il a relevé l'appel d'Ahmed Attaf à un dialogue direct entre le Maroc et le Front Polisario, ainsi que la nécessité de préserver l'ensemble des références internationales consacrant le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination. Sur le volet africain, l'invité de « Daïf Eddoualiya » a enfin mis en avant les positions défendues par l'Algérie en faveur d'une représentation africaine permanente et équitable au Conseil de sécurité de l'ONU. Il a également relevé la place accordée par Ahmed Attaf aux défis auxquels fait face le Sahel, ainsi que l'importance de l'approche algérienne fondée sur l'articulation entre sécurité, développement, dialogue et respect de la souveraineté des États.

A. D.



RÉPARATION DES FUITES D'EAU

10 millions de m3 récupérés depuis le début de l'année

A L'ORIGINE de grandes pertes, les fuites d'eau sur les réseaux de distribution constituent un défi majeur. De grands efforts sont menés sur le terrain pour pallier ce problème et les résultats sont déjà là avec la récupération de pas moins de 10 millions de mètres cubes (m3) au courant de cette année.

C'est ce qu'a fait savoir hier le directeur des études au ministère de l'hydraulique, Abdelaziz Lardjoum, lequel a mis en avant les grands efforts consentis pour faire face au problème de fuites d'eau qui constituent également des pertes se chiffrant à plusieurs millions de dinars. Intervenant hier sur les ondes de la radio nationale, il a indiqué ce problème de perte d'eau est due à «la vétusté des réseaux de conduite qui datent, pour la majorité, de la période post coloniale»,

Pour minimiser les dégâts, des campagnes de sensibilisation sans relâche sont menées à l'adresse des citoyens, afin de les inciter à signaler toute fuite d'eau. «Plusieurs opérations sont programmées pour rénover des réseaux, accompagnées par des campagnes de lutte contre ces fuites occasionnées aussi par des actes de piquages des conduites, perturbant ainsi la stabilité de la distribution de l'eau», a signalé M. Lardjoum. Et d'affirmer que «beaucoup d'actes de vols sont réglés à l'amiable, tandis que d'autres sont passibles de peines voire d'emprisonnement».

Pour cette année, rappelle-t-il, «on a recensé plus de 200 000 fuites, dont la moitié sont réhabilitées. Ce qui a permis de récupérer pas moins de 10 millions de mètres cubes». Selon M. Lardjoum, les services en charge de l'eau ont, par ailleurs, recensé, en 2026, plus de 10 300 piquages. «Il y a moins de réclamations par rapport à l'année précédente», a-t-il assuré, révélant que «23 milliards de dinars sont alloués pour améliorer le service public».

H. B.

HAUSSE DES PRIX DES FRUITS ET LÉGUMES

Sayoud pointe les intermédiaires

La hausse des prix des fruits et légumes et les pratiques intervenant tout au long de la chaîne de distribution ont occupé une place importante dans l'allocution du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, hier à Médéa, lors de l'installation du nouveau wali de Ksar El-Boukhari. Le ministre a écarté la responsabilité des agriculteurs dans la flambée des prix, tout en pointant le rôle des intermédiaires et en appelant l'ensemble des acteurs à davantage d'éthique et de responsabilité.



Said Sayoud.

«Je n'accuserai jamais l'agriculteur», a affirmé Saïd Sayoud, estimant que les agriculteurs travaillent «avec sincérité et dévouement» pour assurer l'alimentation des Algériens. Selon lui, la multiplication des intermédiaires entre l'exploitation agricole et le marché de gros, puis à l'intérieur et à la sortie de celui-ci, contribue fortement à l'augmentation des prix.

Le ministre a notamment cité le cas de la pomme de terre, dont le prix peut être multiplié par trois ou quatre avant d'arriver au consommateur. Certains intermédiaires, a-t-il expliqué, achètent la récolte alors qu'elle est encore sous terre, avant d'intervenir dans son stockage et sa commercialisation à travers plusieurs opérations successives qui contribuent à faire grimper son prix.

M. Sayoud a appelé les différents intervenants à respecter l'éthique professionnelle, rappelant que «le commerce est une éthique avant d'être autre chose», particulièrement lorsqu'il s'agit du pouvoir d'achat du citoyen. Il a également estimé que le commerçant de détail, qui intervient en bout de chaîne, ne pouvait pas être tenu pour seul responsable de la situation. Lorsqu'il achète un produit à un prix élevé sur le marché de gros, «il ne peut pas le revendre à perte».

Evoquant les prix de certains produits agricoles et de saison, le ministre a dénoncé des pratiques qu'il juge contraires à l'intérêt du citoyen. Il a notamment relevé que l'Algérien qui parle de son amour pour son pays et pour ses concitoyens ne peut pas vendre la tomate à 200 DA au mois d'août, alors que ce produit est de saison.

«Celui qui fait cela n'aime ni l'Algérie ni les Algériens», a-t-il lancé, estimant que certaines pratiques observées sur les marchés ne servent ni les citoyens ni les relations entre eux. «La cupidité ne construit jamais un Etat, ne rassemble jamais une nation», a-t-il encore déclaré.

Le ministre a toutefois souligné que l'Etat ne cherchait pas à pénaliser les commerçants ou les agriculteurs. «Nous ne voulons pas que le commerçant perde dans son activité», a-t-il indiqué, ajoutant que l'agriculteur devait également pouvoir tirer un revenu suffisant de son exploitation et de sa production. Mais lorsque les choses sortent de leur cadre normal et que les chaînes d'approvisionnement sont perturbées par des pratiques délibérées, «l'Etat doit intervenir».

Appelant les acteurs concernés à «revenir à la raison», M. Sayoud a également lancé que «la bénédiction est dans le peu», reprenant ainsi un proverbe algérien, rappelant que la recherche du gain ne devait pas se faire au détriment du consommateur. Il a assuré suivre l'évolution des marchés et estimé que la situation avait atteint un niveau qui ne pouvait plus être occulté. S'agissant du prix du poulet, le ministre l'a expliqué notamment par les conséquences des incendies ayant touché plusieurs régions de l'est du pays et qui ont fortement affecté la filière avicole.

LE POULET PÉNALISÉ PAR LES INCENDIES

Les éleveurs de ces régions ont subi d'importants dégâts, a-t-il rappelé, soulignant que le président de la République avait ordonné leur indemnisation. L'opération a été mise en œuvre par le gouvernement sous la conduite du Premier ministre.

Selon lui, la reprise progressive de l'activité d'élevage devrait permettre à la filière de retrouver son rythme normal et, à terme, aux prix de revenir à leur niveau habituel.

Le ministre a également mis en avant l'importance stratégique du soutien continu au secteur agricole et du renforcement de la sécurité alimentaire nationale. Il a relevé que l'atteinte d'une production de 43 millions de tonnes de blé constitue un défi et une réussite nationale, rendue possible, selon lui, grâce à la mobilisation, à la solidarité et à l'adhésion aux objectifs de l'Etat.

Le secteur ferroviaire a également été évoqué à travers plusieurs projets d'envergure, notamment la ligne Béchar-Tindouf-Oran et le projet de liaison ferroviaire entre Alger et Tamanrasset. Ces projets doivent contribuer à renforcer la connectivité entre les différentes régions du pays et à ouvrir de nouvelles perspectives de développement et d'intégration économique.

Saïd Sayoud a, dans le même sillage, souligné la volonté de l'Etat de poursuivre le processus de construction et de développement, et de renforcer les fondements de la souveraineté nationale, mettant l'accent sur la cohésion nationale, la mobilisation collective et l'action responsable.

La nouvelle wilaya de Ksar El-Boukhari s'étend, selon les indicateurs monographiques présentés lors de la cérémonie, sur une superficie de 4 723,81 km². Située à environ 150 km de la capitale et à 62 km du chef-lieu de la wilaya de Médéa, elle compte six daïras regroupant 21 communes, dont 15 situées en zones steppiques et six en zones montagneuses.

Nabil B.

BALADNA ALGERIE

Grande mobilisation pour la réception des vaches laitières

EN PRÉVISION de l'arrivée de premières vaches laitières au niveau de la ferme Balada Algérie à Adrar, prévue pour le mois de novembre prochain, tous les moyens sont mobilisés, notamment au niveau de l'aéroport d'Adrar, pour garantir le bon déroulement de l'opération.

De la simulation sur le terrain aux équipements et aux dispositifs opérationnels, les préparatifs vont bon train, a indiqué hier Baladna Algérie, affirmant que chaque détail est «minutieusement étudié» afin de garantir une préparation optimale.

Au cœur de cette coordination, Baladna poursuit son travail avec les différentes parties prenantes afin d'assurer le bon déroulement de l'opération, dans l'efficacité et la parfaite coordination, a précisé la même source.

Mettant en avant une coordination étroite entre les différentes parties concernées, l'on a fait état de l'organisation d'une opération de simulation à l'aéroport d'Adrar. Les équipements et toutes les équipes seront mobilisés pour assurer le bon déroulement de cette opération, ont encore assuré les porteurs du projet, qui mettent en avant la coordination entre tous les acteurs concernés.

Baladna Algérie avait déjà annoncé que tout est fin prêt sur place, notamment l'eau, le fourrage, les hangars, pour accueillir les premières vaches laitières qui vont être importées des Etats-Unis. C'est un projet d'envergure qui se concrétise.

Le projet Baladna est un investissement intégré de 3,5 milliards de dollars, un partenariat entre le groupe qatari Baladna et l'Etat algérien via le Fonds national d'investissement (FNI) pour la production de lait, de lait en poudre et de lait infantile dans la wilaya d'Adrar.

Hamid B.

FINANCEMENT DES SERVICES PUBLICS, COURS PARTICULIERS ET CANCER DU SEIN

Le constat et les recommandations du CNESE

La troisième assemblée générale ordinaire (AGO) du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), tenue hier à Alger, a été consacrée à l'examen de trois projets relatifs au financement des services publics et à l'efficacité des établissements publics à caractère industriel et commercial, aux cours particuliers ainsi qu'à la prise en charge du cancer du sein.

Bien que différents dans leur nature, les thèmes à l'ordre du jour de cette 3e assemblée générale convergent tous vers un même objectif, celui de contribuer au renforcement de l'efficacité et de la performance de l'action publique et être au service du citoyen. C'est ce qu'a affirmé le président du CNESE, Mohamed Boukhari, à l'ouverture des travaux de cette assemblée, à laquelle ont pris part plusieurs responsables, ainsi que les présidents des Conseils économiques et sociaux et des institutions similaires des pays arabes et africains et du directeur général de l'Organisation arabe du travail, invités d'honneur de cette session.



Mohamed Boukhari.

Le premier projet soumis à l'occasion de cette rencontre porte sur la saisine du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, concernant le financement des services publics et l'efficacité des établissements publics à caractère industriel et commercial. Le défi étant de concilier, d'une part, les exigences du service public et, d'autre part, la nécessité d'assurer la soutenabilité financière et l'efficacité économique, a précisé M. Boukhari, notant que l'établissement public à caractère industriel et commercial est appelé à accomplir une mission d'intérêt général, tout en veillant à une utilisation optimale des ressources mises à sa disposition, à l'amélioration de sa gouvernance et de son efficacité, ainsi qu'à sa capacité à atteindre les résultats fixés.

Dans son rapport relatif au secteur de l'éducation nationale, le CNESE a mis l'accent sur le recours croissant aux cours particuliers en dehors des établissements éducatifs officiels. Ce dossier a été à l'ordre du jour de cette AG, également après la saisine du président de la République.

Selon le président du CNESE, «cette question comporte de nombreuses ramifications et des dimensions profondes qui dépassent la simple pratique éducative parallèle, puisqu'elle soulève des interrogations sur les causes de l'essor de ce phénomène ainsi que sur ses répercussions économiques, sociales et éducatives, et sur le système éducatif lui-même». L'approche du Conseil est axée sur la compréhension du phénomène dans ses causes, ses motivations et ses effets, en vue de permettre la formulation d'approches plus adaptées et plus efficaces pour la scolarisation des enfants.

Autre question cruciale, celle de la synergie institutionnelle dans le parcours de prise en charge du cancer du sein en Algérie, et ce sur la base d'une auto-saisine. Selon le CNESE, en dépit des «efforts considérables» déployés par l'Etat dans le domaine de la prise en charge du cancer du sein, une marge d'amélioration demeure en matière de performance et d'optimisation de la qualité du parcours accompagnant la patiente, depuis la prévention et le dépistage jusqu'au traitement, au suivi, et à l'accompagnement.

L'élaboration de ces trois projets s'est faite sur la base d'une comparaison avec les expériences internationales de référence mais aussi en écoutant les différents acteurs, a souligné M. Boukhari, affirmant que l'ambition ne se limite pas au diagnostic. «Les commissions ont veillé à ce que leurs travaux débouchent sur des recommandations concrètes et des plans d'action pouvant faire l'objet d'un suivi et d'une évaluation, comprenant des indicateurs clés de performance, des échéances, des résultats attendus clairement définis ainsi que l'identification des parties chargées de leur mise en œuvre», a précisé ce responsable, rappelant les missions du Conseil relatives, entre autres, à éclairer la décision publique.

Lilia Ait Akli

NUMERISATION ET ENVIRONNEMENT

Plusieurs services bientôt intégrés à «Dzair Digital Services»

PLUSIEURS services numériques relevant du secteur de l'environnement sont à un stade avancé de préparation en vue de leur lancement et de leur intégration au portail national «Dzair Digital Services». Dans ce sens, une réunion de coordination entre la Haut-Commissaire à la numérisation (HCN), Meriem Benmouloud, et la ministre de l'Environnement, Kaoutar Krikou, a permis de faire le point sur l'avancement de ces plates-formes.

Cette rencontre constitue la deuxième réunion de coordination entre les deux secteurs, s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, données lors du Conseil des ministres du 12 juillet 2026. Celles-ci portent notamment sur l'élargissement de l'utilisation du portail national, la facilitation de son accès, ainsi que le renforcement de l'interopérabilité entre les différents secteurs dans le cadre d'un système national unifié de services numériques.

Les travaux ont notamment porté sur plusieurs plates-formes en cours de développement, dont la plate-forme de l'investisseur environnemental, la plate-forme nationale de suivi des installations de gestion des déchets ménagers et assimilés, ainsi que la plate-forme nationale d'alerte précoce et de surveillance anticipée des changements climatiques. D'autres services numériques publics sont également en cours de finalisation par l'équipe technique conjointe mise en place entre les deux secteurs, selon un communiqué du HCN.

Selon le bilan présenté lors de la réunion, ces services ont enregistré une avancée positive et atteint des niveaux avancés de préparation, ouvrant la voie à leur lancement et à leur intégration au portail national, et ce dans l'objectif d'élargir progressivement l'offre de services numériques accessibles aux citoyens à travers une plate-forme nationale unifiée et intégrée.

A ce titre, Mme Benmouloud a relevé la dynamique enregistrée dans le travail conjoint avec le secteur de l'environnement, tout en insistant sur la nécessité de finaliser les services concernés dans les délais prévus afin de permettre leur mise à la disposition des citoyens via «Dzair Digital Services». De son côté, Mme Krikou a appelé à accélérer les travaux afin d'achever les services numériques relevant de son département et de réunir les conditions nécessaires à leur lancement et à leur intégration au portail national. Il convient de noter que la plate-forme numérique nationale d'alerte précoce et de surveillance des changements climatiques, actuellement en cours de développement, a fait l'objet de la réunion précédente entre les deux départements. Cette plate-forme s'appuiera sur des données actualisées fournies par plusieurs secteurs afin d'améliorer la prévision des phénomènes climatiques et environnementaux.

Conçue comme un système d'alerte intelligent, elle collectera et traitera les données disponibles pour identifier les risques, classer les alertes selon leur niveau de gravité et les transmettre en temps utile aux autorités concernées, visant à renforcer les capacités nationales de surveillance et de prévision, tout en passant d'une logique d'intervention après la survenue des catastrophes à une approche davantage axée sur l'anticipation et la prévention.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par l'Algérie pour renforcer son adaptation aux changements climatiques, améliorer sa résilience et accélérer la transition vers une économie verte et bas-carbone.

Rim Boukhari

PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

Un projet de 200 millions de dinars lancé à Blida

LE PROJET d'investissement porté par la SARL Cobrake Automotive, spécialisée dans la fabrication de composants et pièces de rechange automobiles vient d'être lancé et fait l'objet d'un suivi rapproché de la part de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Une délégation de l'Agence s'est rendue au siège de l'entreprise à Boufarik, dans la wilaya de Blida, pour s'enquérir de l'état d'avancement du projet. D'un montant de plus de 200 millions de dinars, le projet prévoit la réalisation d'une unité industrielle dédiée à la fabrication et à l'assemblage de composants, équipements, accessoires et pièces de rechange automobiles, notamment les plaquettes de frein. Sa capacité de production devrait atteindre 864 000 unités par an, avec à la clé la création de 102 emplois directs. Le projet s'appuie également sur un partenariat technologique avec un opérateur étranger disposant de près de 20 ans d'expérience dans le domaine et détenteur de certifications internationales. Cette coopération devrait faciliter l'obtention, dans le cadre de procédures accélérées, des certifications ECE R90 et IATF 16949, a indiqué l'AAPI dans un communiqué rendu public hier. Ce processus envisage de permettre à l'entreprise de proposer des produits répondant aux normes internationales en matière de qualité et de sécurité, tout en contribuant à l'approvisionnement du marché national en plaquettes de frein certifiées. Lors de cette visite effectuée lundi, la délégation de l'AAPI a également examiné les conditions de réalisation et d'exploitation du projet, ainsi que les difficultés rencontrées par l'investisseur. Des mesures et procédures visant à lever ces obstacles et renforcer l'accompagnement de l'entreprise ont été étudiées, avec pour objectif d'accélérer l'achèvement du projet et son entrée en exploitation dans les meilleures conditions. Cette dynamique s'inscrit dans la volonté des pouvoirs publics d'accélérer l'intégration locale dans l'industrie automobile. Dans ce cadre, le Premier ministre, Sifi Ghrieb, avait fixé au 31 décembre prochain la date butoir pour l'importation des pièces plastiques destinées à la fabrication et au montage des véhicules. Il a précisé que les composants pouvant être produits localement devront désormais être fournis par l'unité de production de composants et d'accessoires plastiques automobiles «General Plastic Injection», implantée dans la wilaya de Tissemsilt.

Rappelant qu'à partir de la fin de l'année, les opérateurs agréés en Algérie dans la fabrication et le montage automobile devront ainsi s'approvisionner auprès de cette unité pour les pièces plastiques pouvant être fabriquées localement, conformément à un cahier des charges précis.

À travers cette mesure, l'objectif affiché est de renforcer le «taux d'intégration effectif» de l'industrie automobile et de favoriser l'émergence d'une filière nationale reposant sur une production à plus forte valeur ajoutée.

R. B.

FORMATION SPÉCIALISÉE

Les programmes remis à jour

LA NOUVELLE année de formation 2026/2027 s'ouvre sous le signe de la réforme, en particulier dans les centres nationaux de formation spécialisée. La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Soraya Mouloudji, a présidé hier, au Centre national de formation des personnels spécialisés de Birkhadem, à Alger, la cérémonie d'ouverture de cette rentrée, marquée par plusieurs nouveautés.

Cette rentrée est notamment marquée par l'introduction d'un nouveau programme pédagogique, l'adoption d'un guide du stagiaire et l'actualisation de plusieurs contenus destinés à mieux préparer les personnels appelés à intervenir auprès des différentes catégories prises en charge par le secteur.

A cette occasion, la ministre a précisé que cette réforme intervient en application de l'arrêté interministériel du 12 août 2025 fixant les conditions d'accès à la formation spécialisée pour les grades relevant des corps spécifiques de l'administration chargée de la solidarité nationale, ainsi que les modalités de son organisation. Ce texte a été publié pour la première fois au Journal officiel.

La réforme s'accompagne d'une révision des contenus pédagogiques, avec l'introduction de nouvelles matières répondant, selon la tutelle, aux évolutions enregistrées dans les domaines de la prise en charge et de l'accompagnement. Le nouveau programme accorde notamment une place aux troubles du spectre de l'autisme, à l'éducation précoce, à l'éducation spécialisée, aux techniques d'accompagnement dans la vie scolaire, sociale et professionnelle, à l'éducation physique adaptée et à la gérontologie.

La dimension pratique de la formation devrait, elle aussi, être davantage renforcée. Le secteur entend ainsi rapprocher les connaissances dispensées dans les centres des réalités professionnelles auxquelles les futurs personnels seront confrontés au sein des établissements spécialisés.

Autre nouveauté de cette rentrée, l'adoption, pour la première fois, d'un guide du stagiaire. Ce document servira de référence aux stagiaires et aux encadreurs, précisant les différentes étapes du parcours de formation et favorisant « une meilleure harmonisation des méthodes de travail », a-t-on indiqué.

Dans le même sillage, la tutelle a actualisé la circulaire ministérielle n° 02 du 31 janvier 1993 relative à l'organisation pédagogique de la formation spécialisée. Cette révision doit permettre d'adapter les dispositions en vigueur aux changements introduits dans les programmes et d'améliorer le suivi du parcours de formation, selon la ministre.

Les initiatives destinées à améliorer les pratiques professionnelles et à développer de nouvelles solutions seront également encouragées. Les start-up et les porteurs de projets innovants pourront, à ce titre, être associés à cette démarche afin de « répondre aux besoins évolutifs des établissements spécialisés », a fait savoir Soraya Mouloudji.

La ministre a enfin souligné que la qualification professionnelle doit aller de pair avec le sens de la responsabilité et la conscience professionnelle. Les missions exercées auprès des personnes prises en charge par le secteur exigent, selon ses termes, un engagement particulier au regard de la nature de leurs besoins.

Khalil Aouir

SANTÉ SCOLAIRE

Finalisation du Plan national de prévention

À l'occasion de la deuxième édition de la Journée nationale de la santé scolaire, organisée hier à Alger, les pouvoirs publics ont fait le point sur les principales mesures engagées pour renforcer la prise en charge sanitaire des élèves. Dépistage, prévention, formation des personnels, nutrition et coordination entre secteurs, les pouvoirs publics veulent donner une nouvelle dimension à la santé scolaire à travers le futur dispositif, afin de mieux répondre aux besoins des enfants et des adolescents et de renforcer la prévention des maladies et des facteurs de risque.

Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudène, a annoncé, dans le cadre de la célébration de cette journée, que « le Plan national stratégique multisectoriel de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire est arrivé à sa phase finale ». Soulignant que « l'instauration de la Journée nationale de la santé scolaire traduit une conviction profonde : la santé de l'enfant et de l'élève constitue une priorité nationale et une responsabilité collective », il a appelé à faire de l'école « un environnement favorable à la santé », où la prévention et l'adoption de comportements sains occupent une place centrale.

Pour Aït Messaoudène, l'enjeu est de dépasser le seul cadre du dépistage et du suivi médical. Déclarant que « notre ambition dépasse le développement des services de santé scolaire pour construire une école favorable à la santé », il a mis en avant l'importance de mieux protéger les enfants et les adolescents contre les maladies et les facteurs de risque, notamment les maladies non transmissibles.

Le ministre a ainsi fait savoir que le futur plan doit servir de cadre de référence aux différents intervenants. Il constituera « un référentiel pour l'action commune » et permettra notamment de « définir les priorités, clarifier les rôles et les responsabilités » ainsi que de traduire les orientations nationales en programmes et mesures concrètes, assortis de mécanismes de suivi et d'évaluation.

Sa préparation a été précédée par des rencontres organisées au niveau des wilayas. Cette démarche a permis, selon le ministre, de « constater sur le terrain la réalité de la santé scolaire », d'évaluer les programmes existants et leur niveau d'application, mais aussi de « relever les insuffisances et les difficultés » rencontrées par les différents acteurs.

Les consultations ont associé les secteurs de l'éducation nationale, de la jeunesse, de l'intérieur, des collectivités locales et des transports. Une approche intersectorielle que le ministre considère comme indispensable pour « construire un environnement scolaire sain et sûr ».

Cette volonté de renforcer la coordination s'est également traduite par la création d'une commission nationale d'experts de la santé scolaire. Cette instance scientifique et technique est chargée d'apporter son expertise et de contribuer au développement des programmes et procédures. Une commission nationale multisectorielle de promotion de la santé scolaire constitue, de son côté, « un cadre de concertation et de coordination » entre les différents secteurs concernés.



Dépistage et prévention

PLUS DE 2 000 UNITÉS DE DÉPISTAGE

Le renforcement des compétences figure également parmi les priorités affichées par le ministère. Des sessions de formation ont ainsi été organisées au profit des médecins, chirurgiens-dentistes et psychologues intervenant dans le domaine de la santé scolaire. L'objectif est de « renforcer leurs capacités professionnelles et actualiser leurs connaissances », afin de mieux répondre à l'évolution des besoins sanitaires des enfants et des adolescents.

L'Algérie dispose déjà d'un réseau important de structures et de personnels dédiés à la santé scolaire. Intervenant lors de cette rencontre, la représentante adjointe de l'Unicef en Algérie, Eva Milas, a indiqué que le pays compte « plus de 2 000 unités de dépistage et de suivi » et « plus de 7 000 personnels de santé scolaire ». Elle a également souligné le rôle de la commission sectorielle de la santé scolaire, qui constitue, selon elle, « un cadre de travail commun ».

L'Unicef, en partenariat avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS), accompagne ce processus aux côtés des autorités nationales, notamment dans les domaines des données, du renforcement des compétences, de la prévention et de la nutrition saine, avec la participation de la société civile. De son côté, le représentant de l'OMS en Algérie, le Dr Fanyoul Habimana, a relevé « l'attention accordée par les autorités sanitaires algériennes à la santé scolaire », ainsi que la dynamique de coopération entre les secteurs de la santé, de l'éducation, de la jeunesse, de la protection de l'enfance et des collectivités locales. Le ministère travaille également sur le volet organisationnel. Un projet d'arrêté interministériel a été élaboré afin de fixer les normes techniques relatives aux ressources humaines, au mobilier et aux équipements des structures de dépistage et de suivi. L'objectif est, a assuré le département de Messaoudène, d'« unifier les normes, améliorer les conditions de travail et garantir les moyens nécessaires » à la fourniture de prestations de qualité au profit des élèves.

Sihem Bounabi

AÏT MESSAOUDENE AU CONGRÈS DE LA SANTÉ A TUNIS

Les nouveaux enjeux du numérique

LE MINISTRE de la Santé, Mohamed Seddik Aït Messaoudene, a pris part, hier à Tunis, aux travaux du Congrès international de la santé numérique « TeleHealth Connect 2026 », qui se poursuit jusqu'au 1er octobre. La rencontre réunit des représentants de plus de 30 pays autour des grands enjeux liés à la transformation numérique des systèmes de santé.

La télémédecine, l'intelligence artificielle, la gouvernance des données de santé et la cybersécurité figurent au cœur des échanges. Le congrès aborde également le développement des infrastructures numériques, les mécanismes de financement, les hôpitaux virtuels ainsi que l'intégration des systèmes et des données de santé.

Cette rencontre se veut un espace d'échange entre responsables, experts et représentants d'organisations et d'institutions internationales et régionales. Les participants y confrontent leurs expériences et leurs approches sur les moyens d'accélérer le recours au numérique dans le secteur de la santé et d'en accompagner les mutations.

Le programme prévoit, à ce titre, plusieurs sessions scientifiques et ateliers spécialisés consacrés au partage d'expériences et d'expertises. Ces travaux donnent également lieu à la présentation de solutions et d'innovations dans un domaine où les outils numériques occupent une place croissante dans l'organisation et la prestation des soins.

Au fil des discussions, l'enjeu dépasse toutefois la seule question technologique. La transformation numérique est également envisagée sous l'angle de l'accès aux soins et de leur qualité. L'objectif affiché est de contribuer à améliorer les services de santé, à élargir leur accessibilité et à renforcer les partenariats et la coopération entre les différents acteurs.

La question de l'équité dans l'accès aux soins constitue ainsi l'un des axes de cette rencontre internationale, qui entend mettre en commun les expériences et les expertises pour accompagner l'évolution des systèmes de santé.

A. D.

ORMUZ

L'Iran attend la réponse américaine

L'Iran espère recevoir le 29 septembre l'avis de Washington sur ses nouvelles propositions pour normaliser la navigation à Ormuz et relancer les négociations. Les États-Unis affirment de leur côté qu'une partie du détroit est déjà ouverte et refusent que Téhéran en contrôle les conditions de passage.

L'Iran attend ce mardi 29 septembre une réponse américaine à ses dernières propositions concernant le détroit d'Ormuz et une éventuelle sortie de crise. Le ministre des Affaires étrangères Abbas Araghchi a indiqué avoir transmis de nouvelles « idées » à Washington par l'intermédiaire du Qatar, après plusieurs rencontres avec les médiateurs à New York. Téhéran avait proposé la semaine dernière une feuille de route permettant un retour à une circulation maritime normale dans le détroit en moins d'une semaine. Parmi ses conditions figurent l'arrêt des hostilités, la levée des sanctions sur les exportations pétrolières iraniennes, le déblocage d'avoirs gelés et la fin du blocus naval américain. Deux versions différentes L'Iran s'engagerait en retour à normaliser le passage à Ormuz et à reprendre les négociations avec les États-Unis, notamment sur le nucléaire. Donald Trump a publiquement rejeté cette première proposition, mais les contacts indirects se poursuivent. Washington conteste cependant l'idée même que le détroit soit totalement fermé. L'administration américaine affirme avoir rétabli une partie de la navigation et sécurisé certaines voies, même si le trafic n'a pas retrouvé partout des conditions normales. Cette différence de lecture est centrale : pour Téhéran, la normalisation complète d'Ormuz reste un levier de négociation ; pour les Américains, elle est déjà en cours, restaurée par la force. Interrogé le 28 septembre sur Fox News, le secrétaire d'État Marco Rubio a



parallèlement estimé que les dirigeants iraniens étaient « sérieux » dans leur volonté de trouver une issue au conflit. Il a toutefois averti que les États-Unis continueraient d'assurer la liberté de navigation et que les restrictions iraniennes dans le détroit ne seraient pas acceptées. L'enjeu reste considérable. Avant la guerre, environ un cinquième du pétrole et du gaz échangés mondialement transitait par Ormuz. Malgré la remontée récente des exportations régionales, les itinéraires de contournement restent plus coûteux et moins efficaces, maintenant une forte pression sur les cours. **R. I.**

KIEV DE NOUVEAU PRIVÉE DE PATRIOT

Les pays de l'UE ne se sont pas entendus sur le transfert des missiles

LES MINISTRES européens de la Défense n'ont pas réussi à s'entendre sur l'envoi à Kiev de missiles Patriot prélevés dans leurs stocks. La cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, a déploré les délais de production américains et a de nouveau accusé Moscou de refuser la paix, tout en appelant à examiner de nouvelles sanctions. Les ministres de la Défense des États membres de l'Union européenne (UE) n'ont pas réussi à s'entendre sur la fourniture à l'Ukraine de missiles intercepteurs Patriot provenant des stocks de certains pays européens, a déclaré la cheffe de la diplomatie de l'UE, Kaja Kallas, lors d'une conférence de presse à l'issue de leur réunion, le 28 septembre. Selon elle, l'Union a déjà approuvé des plans d'achat d'un montant de 28,3 milliards d'euros dans le cadre d'un prêt destiné à soutenir l'Ukraine, qui comprend l'acquisition de missiles pour les systèmes Patriot issus de futurs lots fabriqués aux États-Unis. Cependant, la production de ces missiles « prend du temps », a-t-elle déploré. Dans ce contexte, les pays de l'UE et leurs partenaires ont discuté d'une option consistant à transférer à l'Ukraine des missiles provenant de leurs propres stocks, puis à réapprovisionner ces stocks grâce aux fonds du prêt. Les négociations sur ce sujet n'ont toutefois pas abouti. Les pays de l'UE se sont mis d'accord sur la répartition de 6,6 milliards d'euros provenant de la Facilité européenne pour la paix. Kaja Kallas a indiqué que la prochaine étape consisterait à discuter de l'alimentation de cet instrument en nouvelles ressources, à l'issue de son cycle actuel. L'Union a également prolongé jusqu'en 2028 le mandat de sa mission de formation militaire en Ukraine et poursuivra ses travaux en vue de la création d'un groupe de coordination à Kiev, qui se concentrera sur l'analyse des enseignements tirés des opérations militaires ainsi que sur le renforcement de l'instruction des soldats. L'UE accuse la Russie de refuser la paix sans agir elle-même pour la favoriser Dans son discours, Kallas n'a pas manqué d'accuser une nouvelle fois la Russie d›« actes répétés de sabotage », d›« incendies criminels » et de « violations de l'espace aérien », sans pour autant préciser d'épisodes concrets ni avancer le moindre fait. Elle a également évoqué la nécessité d›« examiner ce que nous pouvons faire de plus » en matière de sanctions anti-russes. La cheffe de la diplomatie européenne a par ailleurs jugé que Moscou n'était pas intéressé par un règlement pacifique du conflit. Selon elle, « de nombreux pays hors d'Europe affirment qu'il faut discuter avec les Russes et que cela aboutira à des résultats », mais « ces échanges montrent bien que la Russie ne s'intéresse pas du tout à la paix ». À cet égard, on peut rappeler les récentes négociations entre le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, et son homologue allemand, Johann Wadephul, qui se sont déroulées en marge de l'Assemblée générale des Nations unies à New York. Selon le chef de la diplomatie russe, son vis-à-vis allemand « a sorti des notes et a lu un texte qui reprenait intégralement ce que l'Allemagne, par la voix de ses dirigeants, déclare officiellement et publiquement chaque jour ». La partie allemande n'a rien apporté de nouveau, tout en se comportant comme si elle avait « consenti à entrer en contact » avec Moscou et que, désormais, en échange de « ce geste de bonne volonté », la partie russe devait faire des « concessions sur le front ukrainien ». En l'absence de missiles Patriot, l'armée ukrainienne ne peut pas intercepter les frappes de riposte russes Depuis le printemps, l'Ukraine ne cesse de déplorer la pénurie de missiles pour les systèmes Patriot. Fin juillet, après des frappes nocturnes contre des installations des forces armées ukrainiennes, Kiev a déclaré que les missiles de défense aérienne fournis par ses alliés faisaient cruellement défaut. Pourtant, les soutiens de l'Ukraine ne sont pas pressés de l'aider, invoquant la nécessité de veiller à leur propre sécurité et trouvant d'autres prétextes. La pénurie est telle que Kiev a même cessé de mentionner dans ses communiqués le nombre de missiles interceptés, car il n'est plus en mesure d'en abattre. Dans le même temps, l'armée russe continue de frapper les infrastructures utilisées par les troupes ukrainiennes, en réponse aux attaques menées par Kiev sur le territoire russe. Le 27 septembre, le ministère russe de la Défense a annoncé avoir réussi à détruire le centre de traitement des données de l'opérateur Vodafone, l'une des plus grandes entreprises fournissant des services de téléphonie mobile et d'Internet haut débit à l'armée ukrainienne, notamment pour la transmission de données de renseignement. Le centre de données Kosmonova, situé à Kiev, qui assurait le fonctionnement de l'Internet mobile et le soutien des systèmes de communication par satellite Starlink utilisés par les forces ukrainiennes, a également a été touché, selon la même source. **R. I.**

UNION EUROPÉENNE

Le PPE propose une adhésion individuelle payante à 20 euros

LE PARTI populaire européen, auquel appartiennent Friedrich Merz et Ursula von der Leyen, lance une adhésion individuelle payante. Pour 20 euros par an, les membres pourront recevoir une newsletter et assister à des événements, mais pas voter. Des journalistes s'interrogent sur l'intérêt de l'offre pour les lobbyistes travaillant à Bruxelles. Le plus grand parti supranational de l'Union européenne, le Parti populaire européen (PPE), a commencé à proposer une adhésion individuelle payante aux citoyens de l'UE pour 20 euros par an, a rapporté Politico le 28 septembre. Ce parti regroupe la plupart des dirigeants européens, notamment le chancelier allemand Friedrich Merz et la présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen. Aux personnes ayant souscrit à l'« abonnement », le Parti populaire européen propose une newsletter sur l'actualité européenne et promet la possibilité de participer aux congrès et conférences du parti, aux briefings politiques, et même la chance de rencontrer des dirigeants européens et les responsables du parti. Cette adhésion ne confère toutefois pas le droit de vote. Selon les statuts du PPE, les membres individuels doivent s'acquitter d'une cotisation annuelle comprise entre 20 et 18 000 euros. Or, le formulaire de demande disponible sur le site du parti, une fois rempli, indique toujours une cotisation annuelle minimale de 40 euros. Cette initiative a déjà suscité des interrogations chez les journalistes européens quant à l'attrait que cette proposition pourrait présenter pour les nombreux lobbyistes travaillant au sein des institutions de l'UE. L'abonnement aux réunions du PPE a été proposé à un moment où la Commission européenne était confrontée à de graves difficultés budgétaires et à des débats houleux autour du nouveau plan financier à long terme de l'UE pour la période 2028-2034. Un groupe d'États, mené par l'Allemagne, insiste pour que le montant proposé par la Commission européenne pour cette période, à savoir 2 000 milliards d'euros, soit réduit de plusieurs centaines de milliards d'euros. Un autre camp, dont font partie l'Italie et la Pologne, plaide en faveur d'une augmentation des dépenses consacrées à l'agriculture et au soutien des régions moins développées. Cependant, selon les médias, ce sont les dépenses administratives des institutions de l'UE, telles que les salaires des fonctionnaires et les frais d'entretien des bâtiments, qui seraient visées par ces coupes. Néanmoins, Politico a souligné que les pays européens se trouvaient dans une « impasse » sur cette question, et que la perspective de parvenir à un accord cette année devenait « de plus en plus lointaine ». **R. I.**

CONGRÈS ARABE DE CHIRURGIE PÉDIATRIQUE À TLEMCEN

Près de 400 spécialistes au rendez-vous

PRÈS DE 400 médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique sont attendus au 19e Congrès arabe de la spécialité, qui se tiendra à Tlemcen à partir de jeudi, à l'initiative de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique, en coordination avec l'Etablissement hospitalier mère-enfant de la wilaya. C'est ce qu'ont indiqué, hier, les organisateurs.

Le secrétaire général de l'Association algérienne de chirurgie pédiatrique et chef du service de chirurgie pédiatrique de l'Établissement hospitalier mère-enfant de Tlemcen, Mohamed-Samir Azzouni, a indiqué à l'APS que cette rencontre, prévue sur trois jours, réunira des professeurs, des médecins résidents, des spécialistes en chirurgie pédiatrique ainsi que des chefs de services de chirurgie pédiatrique exerçant dans différents établissements hospitaliers du pays, en plus des présidents d'associations spécialisées de plusieurs pays arabes.

Des participants sont notamment attendus de Tunisie, de Libye, d'Egypte, d'Irak, de Mauritanie, du Qatar, de Syrie et du Liban, ainsi que d'autres pays arabes, a précisé la même source.

La première journée sera consacrée à l'organisation d'un atelier chirurgical au niveau du service de chirurgie pédiatrique de l'Établissement hospitalier mère-enfant de Tlemcen, avec la participation du spécialiste en chirurgie des malformations congénitales de l'appareil génital chez l'enfant, Ahmed-Tahar Hadidi. Plusieurs interventions chirurgicales seront réalisées sur des enfants dans le cadre de cet atelier et retransmises en visioconférence au profit des médecins spécialistes en chirurgie pédiatrique. Ce dispositif permettra aux participants de suivre les différentes étapes des interventions, d'échanger avec les chirurgiens et de bénéficier de leur expérience.

Les deuxième et troisième journées, qui se dérouleront au siège de la Faculté de médecine de l'Université Abou-Bekr-Belkaïd de Tlemcen, seront consacrées à des communications et conférences portant sur trois principaux thèmes.

Il s'agit notamment de la médecine et de la chirurgie orthopédiques pédiatriques, avec un intérêt particulier pour les déformations et malformations des jambes, de la transplantation hépatique chez l'enfant en Algérie, ainsi que de la chirurgie des malformations congénitales de l'appareil génital chez le garçon. Cette rencontre scientifique vise à favoriser l'échange d'expériences et de connaissances entre spécialistes, à renforcer la formation médicale continue au profit des chirurgiens pédiatriques et à permettre aux participants de prendre connaissance des techniques et pratiques les plus récentes dans le domaine de la chirurgie pédiatrique, selon les organisateurs.

R. R.

BÉJAÏA

Le nouveau SG fixe les priorités

À peine installé, le nouveau secrétaire général de la wilaya de Béjaïa, Mohamed Mehdi, imprime un rythme résolument tourné vers l'action et la rigueur, à travers l'adoption d'une feuille de route dense et multisectorielle. Sa toute première réunion de coordination, organisée en début de semaine, marque une transition placée sous le signe de l'efficacité et de la continuité institutionnelle.



Cette rencontre inaugurale fait suite au départ à la retraite de l'ancien secrétaire général et wali par intérim, Saïd Yahiaoui. Entouré des cadres clés de l'exécutif local, notamment l'inspecteur général, les chefs de daïra, le délégué de la sûreté de wilaya, ainsi que les directeurs de la DAL, de la DRAG et des transmissions, le nouveau responsable a immédiatement fixé le cap autour de trois exigences, la rigueur, la coordination et la réactivité. À l'approche de la saison froide, la prévention des risques liés aux intempéries s'est imposée comme la priorité des discussions. Chaque chef de daïra a présenté un état des lieux des dispositifs adoptés dans sa circonscription. L'action administrative s'articulera autour de trois axes majeurs, l'activation immédiate des plans d'urgence et d'intervention sur le terrain, la mobilisation optimale des ressources humaines et logistiques et la surveillance accrue des zones vulnérables et exposées aux perturbations climatiques. « La priorité est accordée à la sécurité des personnes et des biens ainsi qu'à la continuité des services publics dans les meilleures conditions », a souligné Mohamed Mehdi, appelant à fluidifier la communication entre tous les services concernés. Au-delà de la gestion des risques climatiques, cette réunion a également permis de passer en revue plusieurs dossiers névralgiques de la wilaya, notamment le développement local, à travers l'évaluation de l'avancement des chantiers, tous modes de financement confondus, ainsi que les questions liées à la gouvernance. Les préparatifs logistiques en prévision des prochaines échéances électorales ont également été examinés. Un focus particulier a, par ailleurs, été consacré à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves à travers la région.

À travers cette feuille de route dense, l'administration locale entend maintenir le cap de la proximité et de l'efficacité au service des citoyens de Béjaïa.

N. Bensalem

PROMOTION DU TOURISME À OUARGLA

La numérisation et l'IA au service du secteur

SOUS LE THÈME « L'agenda numérique et l'intelligence artificielle pour repenser le tourisme » la direction du tourisme et de l'artisanat (DTA) de la wilaya d'Ouargla a organisé, en collaboration avec la Chambre de l'Artisanat et des métiers (CAM), un évènement promotionnel à l'occasion de la journée mondiale du tourisme. C'est ce qu'ont fait savoir les organisateurs.

L'évènement s'est déroulé dans un établissement hôtelier dans la commune d'Ouargla, en présence des cadres du secteur du tourisme et de l'artisanat et différents acteurs et opérateurs du domaine, à l'instar des agences de tourisme et de voyages, d'artisans, de guides touristiques et des chefs de startups.

L'initiative s'inscrit au titre des efforts déployés afin de soutenir la transformation numérique et tirer parti de l'innovation et de l'intelligence artificielle pour développer le secteur du tourisme, en plus de rapprocher l'administration de l'investisseur et du citoyen et d'améliorer la qualité des prestations de services afin de renforcer la compétitivité des destinations touristiques algériennes. Le programme de la manifestation a consisté en une exposition de produits d'artisanat et de métiers traditionnels, ainsi que des stands pour les activités des agences de tourisme et de voyages, en plus de communications sur la numérisation du secteur du tourisme.

Dans ce contexte, l'inspecteur principal du tourisme et chef du bureau de contrôle des activités touristiques, hôtelières et thermales, Djilli Idriss, a animé un exposé sur les portails et plateformes numériques affiliées au secteur du tourisme, mettant en avant les mesures relatives à l'octroi du visa de régularisation au profit des touristes étrangers affluant vers le tourisme saharien, ainsi que l'importance d'adopter la numérisation et le marketing digital pour faire connaitre les potentialités touristiques algériennes. La rencontre a vu la présentation de différentes expériences sur l'activité d'attraction des touristes étrangers et l'exploitation de la mesure du visa de régularisation. Une startup a, par ailleurs, présenté une application et une plateforme numérique visant à améliorer les prestations de service offerts par les agences de tourisme et de voyages, ainsi que l'accompagnement des guides touristiques dans l'accomplissement de leur activité.

R. R.

DEUXIÈMES JOURNÉES THÉÂTRALES BENGUETTAF À NAÂMA

La scène comme lieu de création

Naâma sera au rendez-vous du quatrième art du 10 au 14 octobre. La deuxième édition des Journées théâtrales Benguettaf investira, durant cinq jours, le Théâtre régional M'hamed-Benguettaf avec cinq spectacles en compétition, des ateliers de formation, une master class de scénographie et un colloque consacré au jeu de l'acteur. Une programmation qui entend faire de la scène un espace de création, de transmission et de réflexion sur les métiers du théâtre.

Les contours de cette deuxième édition ont été présentés hier au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi, lors d'une conférence de presse animée par Brahim Djaballah, directeur du Théâtre régional M'hamed-Benguettaf de Naâma. Le responsable a mis en avant l'appui de la wilaya et des autorités locales à cette manifestation, ainsi que leur accompagnement du mouvement théâtral dans la région.

Pour cette nouvelle édition, les organisateurs ont choisi d'élargir le rendez-vous au-delà de la seule compétition. Aux spectacles programmés s'ajoutent des ateliers, une master class consacrée à la scénographie et un colloque qui abordera plusieurs questions liées à la performance, au travail de l'acteur, à sa formation et à l'enseignement de l'art dramatique en Algérie.

Cinq spectacles seront ainsi présentés au public. La compétition s'ouvrira samedi 10 octobre avec « El Mehraz », de l'Association Nedjoum El Fen Hassan Hassani de Sidi Bel-Abbès.

Dimanche 11 octobre, la scène accueillera « El Mataa'ha » (Le Labyrinthe), de l'Association Jawharat El Masrah oua El Founoun d'Aïn Témouchent. La même journée sera consacrée à la formation avec une master class sur la scénographie, animée par le docteur Hamza Djaballah, ainsi qu'un atelier de travail vocal encadré par Abdelhakim El Madani.

La troisième soirée de la compétition aura lieu lundi 12 octobre avec « Nirvana », de la coopérative SartiValéria des arts et de la jeunesse de Sidi Bel-Abbès. Mardi 13 octobre, les stagiaires clôtureront leur atelier et recevront leurs attestations. La programmation se poursuivra avec « Ettalala », de l'Association culturelle Tiziri de Jijel, suivie d'une discussion autour du spectacle. La dernière représentation de la compétition est prévue mercredi 14 octobre avec « Wahad min El Djoumhour », de l'atelier Dream El Fen d'Oran. La soirée donnera ensuite place à la cérémonie de clôture et à l'annonce du palmarès.



Deux distinctions seront attribuées au terme de la compétition, le prix du meilleur spectacle intégré et le prix de l'innovation artistique. Le jury sera présidé par le docteur Mohamed Boukras et composé du professeur Aïssa Djaqati et de l'artiste Kada Kbize.

Les 12 et 13 octobre, les Journées Benguettaf consacreront un volet important à la réflexion avec un colloque autour de l'art de la performance et du travail de l'acteur. Les deux journées s'intéresseront aussi à sa formation et à l'enseignement de l'art dramatique en Algérie.

Les travaux seront ouverts par Brahim Djaballah, directeur du Théâtre régional M'hamed-Benguettaf, et le docteur Lakhdar Mansouri, président du colloque.

LE COMÉDIEN, ENTRE MÉTHODE ET LIBERTÉ

La première journée sera consacrée à plusieurs problématiques liées au jeu de l'acteur. Les communications porteront notamment sur la performance dans les œuvres théâtrales et télévisuelles de Sirat Boumediene, ainsi que sur le travail de l'acteur dans le théâtre algérien, entre les méthodes de travail et les contraintes imposées par le plateau.

La relation entre le comédien et le metteur en scène sera également abordée, à travers notamment la question de l'autonomie de l'acteur dans la construction du personnage. Une réflexion qui touche directement au processus de création et à la place occupée par l'interprète dans l'élaboration du spectacle.

La seconde journée sera consacrée à l'enseignement de l'art dramatique et aux expériences de formation menées dans les établissements spécialisés. Les échanges réuniront notamment le docteur Mohamed Boukras, la docteure Leïla Ben Aïcha, directrice de l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle, ainsi que le professeur Abdelnasser Khelaf.

Les travaux seront clôturés par la lecture des recommandations et des conclusions du colloque, avant la remise des attestations de participation et des distinctions aux enseignants et chercheurs présents.

En faisant cohabiter spectacles, formation et réflexion, les Journées théâtrales Benguettaf veulent donner une place centrale à la pratique et à la transmission. La compétition réunira cinq propositions venues de plusieurs régions du pays, tandis que les ateliers et la master class permettront aux participants de travailler différents aspects du métier. Le colloque viendra prolonger cette approche en ouvrant le débat sur le jeu de l'acteur, sa relation avec le metteur en scène et les conditions de sa formation.

La manifestation entend ainsi réunir, autour de la scène, des artistes, des professionnels, des chercheurs et de jeunes passionnés du quatrième art.

Durant cinq jours, le Théâtre régional M'hamed-Benguettaf sera donc à la fois espace de représentation, lieu de formation et cadre de rencontre. La scène y occupera naturellement une place centrale, mais le programme cherche aussi à faire du théâtre un espace de dialogue entre ceux qui le pratiquent, ceux qui l'étudient et ceux qui se destinent à en faire leur métier.

La cérémonie de clôture viendra mettre un terme à cette deuxième édition avec la projection d'une vidéo consacrée à la manifestation, suivie de la lecture des recommandations et des conclusions du colloque par le président du jury. Le palmarès sera ensuite dévoilé avec les spectacles et les troupes distingués.

Aymen D.

LE ROMAN GRAPHIQUE À L'HONNEUR

Le 18e FIBDA ce jeudi à l'Esplanade de Riadh El Feth

LE 18E FESTIVAL international de la bande dessinée d'Alger (Fibda) se tiendra du 1er au 5 octobre à l'Esplanade de Riadh El Feth, autour du thème « Le roman graphique : carrefour de l'image et du verbe ».

Durant cinq jours, Auteurs, bédéistes, scénaristes, dessinateurs, académiciens et professionnels du Cosplay sont appelés à discuter et échanger leur passion pour cet art.

Plusieurs pays seront représentés, notamment la Palestine, la Tunisie, les Etats-Unis, le Japon, la République démocratique du Congo et l'Egypte, ainsi que les pays du collectif des Instituts culturels européens (Eunic).

Expositions, ateliers pédagogiques, concours, espaces ludiques et Gaming sont prévus dès l'ouverture. Les conférences porteront notamment sur le roman graphique, le manga, l'histoire et le patrimoine algériens, tandis que des Masters Class et des hommages sont prévus aen marge de la manifestation.

Au premier jour de cet évènement et après la visite du village et la cérémonie inaugurale, le coup d'envoi des animations et ateliers des espaces partenaires sera donné, suivi de l'ouverture des expositions, des ateliers pédagogiques, des concours, des espaces ludiques et «Gaming».

Les conférences, qui débuteront le troisième jour, aborderont plusieurs thématiques en lien notamment avec le roman graphique, la culture et le patrimoine algériens, le Manga et le roman graphique, l'histoire, le roman graphique en Egypte, en Italie et en RD Congo, ainsi que le roman graphique américain.

Plusieurs autres activités sont inscrites au programme de cette édition, à l'instar des Masters Class aux différents thèmes d'apprentissage selon les âges et les niveaux, au concours Cosplay, au-delà des hommages qui seront rendus à des auteurs et bédéistes disparus et d'autres contemporains.

A. B.



FESTIVAL NATIONAL DU MONOLOGUE ET DES ARTS THÉÂTRAUX DE TINDOUF

La critique théâtrale au cœur de la 5e édition

LE FESTIVAL culturel national du monologue et des arts théâtraux de Tindouf revient pour sa cinquième édition, prévue du 7 au 12 novembre 2026, sous le signe de la création scénique et de la réflexion autour du théâtre. Cette édition sera dédiée à la mémoire de l'artiste disparu Ismaïl Boughnama et placée sous le slogan « Bôh de l'âme… expression et création ». Parmi les activités annoncées figure un atelier de critique théâtrale portant le nom de la professeure docteure Djamila Mostefa Zeggai, en hommage à son parcours académique et à sa contribution à l'étude et à l'accompagnement critique du théâtre algérien.

L'atelier part du principe que la critique constitue un prolongement du travail scénique et un espace de dialogue entre le spectacle, l'artiste et le public. Il proposera ainsi aux participants un cadre consacré à la lecture, l'analyse et l'évaluation des spectacles, avec l'objectif de leur fournir des outils permettant d'approfondir l'approche critique de l'œuvre théâtrale. À travers cette initiative, le festival entend accorder une place à la formation et à la réflexion aux côtés des représentations théâtrales. Le choix de donner à l'atelier le nom de Djamila Mostefa Zeggai constitue également une reconnaissance de son parcours dans le domaine de la recherche et de la critique théâtrale, ainsi que de son travail consacré à l'évolution de l'expérience théâtrale algérienne. Les activités de l'atelier sont prévues à la Maison de la culture Abdelhamid-Mehri et au Centre culturel communal de Tindouf. Le programme de la cinquième édition s'inscrit ainsi dans une démarche associant pratique artistique, transmission et réflexion sur le théâtre.

A. B.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET DE PERFECTIONNEMENT DU PERSONNEL DE L'EDUCATION (INFPE)

N° d'identification fiscale : 412013000170039

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° …01…/2026

L'Institut National de Formation des Personnels de l'Éducation et d'Amélioration de leur Niveau lance un **appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales**, portant sur la réalisation des missions d'**étude et de suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'I.N.F.P.E– El Harrach**.

Conditions de d'éligibilité

En application des dispositions de l'article 43 de la loi n° 23-12 du 18 Moharram 1445 correspondant au 5 août 2023, fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et de l'article 44 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le présent appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales est destiné aux **bureaux d'études en architecture ou en génie civil**, agréés et inscrits au tableau local ou national pour les architectes, et auprès du Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme, de la Ville et de l'Aménagement du Territoire pour les ingénieurs en génie civil, dont l'agrément doit être en cours de validité à la date d'ouverture des plis, et justifiant des capacités suivantes :

1 – Capacités professionnelles

Justifier d'une **expérience professionnelle de sept (07) années**, attestée par les certificats d'agrément et les certificats C20.

2 – Capacités techniques

A – Moyens humains :

- Le bureau d'études doit disposer, au sein de son équipe, au minimum, d'un **architecte ou d'un ingénieur d'État, ou d'un diplôme équivalent en génie civil**, justifiant d'une expérience professionnelle de **quatre (04) années ou plus**, attestée par : le diplôme ou certificat de réussite ; l'attestation d'affiliation à la CNAS ; l'attestation de carrière professionnelle pour les salariés

B – Références professionnelles : Avoir réalisé au moins **une (01) étude ou un (01) suivi d'un projet** dans le domaine de la réhabilitation ou de l'aménagement d'un ouvrage relevant de la **catégorie « C » ou supérieure**, conformément à l'arrêté interministériel fixant les procédures de travail et les rémunérations de la consultation technique dans le domaine de la construction, n° 17 du 13 avril 1988, modifié et complété. Cette référence doit être justifiée par une **attestation de bonne exécution des prestations d'étude et de suivi**, précisant la catégorie du projet et dûment signée par le maître d'ouvrage public.

C – Moyens matériels : Un véhicule utilitaire ou touristique ; Un matériel informatique ; marteau de Schmidt; Une imprimante ; **Un traceur de plans (Plotter / Traceur de plans).** Ces moyens doivent être justifiés par des pièces probantes.

3 – Capacités financières

Présenter les **bilans financiers des trois (03) dernières années** ou le certificat C20.

Le chiffre d'affaires moyen de des trois dernières années **2023, 2024 et 2025** doit être **égal ou supérieur à 8 000 000,00 DA (huit millions de dinars algériens)**, certifié par les services fiscaux.

Retrait du cahier des charges

Les candidats intéressés par le présent appel d'offres peuvent retirer directement le cahier des charges ou par l'intermédiaire de leurs représentants dûment mandatés, sur présentation d'une demande de retrait du cahier des charges auprès de :

L'Institut National de Formation des Personnels de l'Éducation et d'Amélioration de leur Niveau
Direction de l'Administration et des Finances – Service du Budget et de la Comptabilité
04, rue Ouled Sidi Cheikh, El Harrach – Alger.

Contre remise d'un **recepisse de paiement d'un montant de cinq mille dinars algeriens (5 000,00 DA), versés à l'agent comptable de l'institut** , représentant les frais de reproduction et de copie.

Ces frais sont versés auprès de l'agent comptable de l'Institut, qui délivre en contrepartie un reçu de paiement.

Présentation et dépôt des offres

Les offres, accompagnées des pièces exigées indiquées ci-dessous, sont déposées à l'adresse susmentionnée et présentées sous la forme suivante :

1 – Un pli contenant le dossier de candidature Il comprend : la déclaration de candidature; la déclaration de probité ; l'ensemble des documents exigés et indiqués dans le cahier des charges

Le dossier de candidature est placé dans une enveloppe séparée, fermée et cachetée, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet.

2 – Un pli contenant l'offre technique Elle comprend : la déclaration à souscrire ; le mémoire technique justificatif ; l'attestation de visite du site le cahier des charges.;

L'offre technique est placée dans une enveloppe séparée, fermée et cachetée, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet.

3 – Un pli contenant l'offre financière Elle comprend : la lettre de soumission ; le bordereau des prix unitaires ; le Devis et estimatif.

L'offre financière est placée dans une enveloppe séparée, fermée et cachetée, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence de l'appel d'offres et son objet.

Les trois enveloppes susmentionnées sont placées dans une **enveloppe extérieure unique, fermée, cachetée et anonyme**, portant la mention :

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

ainsi que la référence et l'objet de l'appel d'offres, comme suit :

Appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n° …01…/2026

Intitulé de l'opération :
« Étude et suivi des travaux d'aménagement et de réhabilitation de l'INFPE– El Harrach »

« À N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS ET D'ÉVALUATION DES OFFRES »

Délai de préparation des offres : Le délai de préparation des offres est fixé à **vingt et un (21) jours**.

Le jour et l'heure limites de dépôt des offres sont fixés au **vingt et un (21e) jour** à compter de la date de la première publication de l'avis dans le Bulletin Officiel des Marchés de l'Opérateur Public (**BOMOP**), dans la presse écrite, la presse électronique ou sur le portail électronique des marchés publics, de **08h00 à 12h00**.

Lorsque ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (**vendredi ou samedi**), la date limite de dépôt des offres est prorogée jusqu'au premier jour ouvrable suivant.

- Les offres déposées après le jour et l'heure limites fixés ne seront pas acceptées.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours, augmentée du délai de préparation des offres (90 + 21 jours)**, à compter de la date de la séance d'ouverture des plis.
- L'ouverture des plis aura lieu le **jour correspondant à la date limite de dépôt des offres, à 13h30**, au siège de l'Institut, sis au **04, rue Ouled Sidi Cheikh, El Harrach – Alger**, dans la salle des réunions.

La séance d'ouverture des plis sera **publique** et les soumissionnaires sont invités à y assister.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2616032480**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT ET DE L'URBANISME ET DE LA VILLE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

OFFICE DE PROMOTION ET DE GESTION IMMOBILIERE DE BLIDA

2573

AVIS

DE VENTE DU DROIT AU BAIL DES LOCAUX A USAGE PROFESSIONNEL, ARTISANAL ET COMMERCIAL PAR VOIE D'ADJUDICATION N°01

L'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de BLIDA met en vente par voie D'adjudication au plus offrant sous plis cachetés le droit au bail des **16** locaux à usage commercial sis à la cité **200 logts Publics Locatifs (AIN EL BARDA) BOUGARA.**

Type bloc	Bloc	Numéro local	Superficie (m2)	Montant mise à prix hors taxe	Montant mensuel du loyer HT (DA)	Montant de la caution de soumission HT
BLOC BARRE	A8	1	44,90	1 796 000,00	9 878,00	179 600,00
		2	39,00	1 560 000,00	8 580,00	156 000,00
		3	39,00	1 560 000,00	8 580,00	156 000,00
		4	44,90	1 796 000,00	9 878,00	179 600,00
	A7	5	44,90	1 796 000,00	9 878,00	179 600,00
		6	39,00	1 560 000,00	8 580,00	156 000,00
		7	39,00	1 560 000,00	8 580,00	156 000,00
		8	44,90	1 796 000,00	9 878,00	179 600,00
	A6	9	44,90	1 796 000,00	9 878,00	179 600,00
		10	39,00	1 560 000,00	8 580,00	156 000,00
		11	39,00	1 560 000,00	8 580,00	156 000,00
		12	44,90	1 796 000,00	9 878,00	179 600,00
BLOC ENGLE	B2	13	24,66	986 400,00	5 425,20	98 640,00
		14	37,94	1 517 600,00	8 346,80	151 760,00
		15	37,94	1 517 600,00	8 346,80	151 760,00
		16	24,66	986 400,00	5 425,20	98 640,00

Les personnes physiques et morales peuvent participer à l'adjudication et retirer le cahier des charges auprès des services de la Direction Générale de l'office de promotion et de Gestion Immobilière de la wilaya de Blida, , contre paiement de la somme de 3000.00 DA.
-Les soumissionnaires sont tenus de déposer une caution égale à 10% de la mise à prix libellée au nom de l'OPGI de Blida.
- Le récépissé de dépôt de la caution doit être obligatoirement joint à la soumission.
- L'offre doit être envoyée sous double pli fermé à : Monsieur le Directeur Général de l'office de Promotion et de Gestion Immobilière de Blida, 02, avenue Mohamed Boudiaf portant la mention suivante :
(A ne pas ouvrir) - Adjudication pour la location des locaux à usage commercial sis à: 201 logements (AIN EL BARDA) BOUGARA.
Le délai de dépôt des offres est fixé le Trentième (30éme) jour de 08h00 a 12h00, à compter de la première parution du présent avis d'adjudication dans la presse nationale. Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de week-end, celle-ci est reportée au jour ouvrable suivant aux mêmes horaires.
- L'ouverture des offres s'effectuera en séance publique le jour même de dépôt des offres à 14h00.
-Le présent avis tient lieu de convocation aux participants à l'adjudication pour assister à la séance d'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2616032392**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TIZI-OUZOU
DAIRA DE OUADHIAS
COMMUNE D'AGOUNI-GUEGHRANE

AVIS DE RECRUTEMENT

La commune d'Agouni-Gueghrane lance un recrutement externe par voie d'un concours sur titre dans le grade suivant :

Grade	Mode de Recrutement	Conditions d'accès	Nombre de postes ouverts	Structure d'affectation	Autres conditions
Administrateur territorial	Concours sur titre	Parmi les candidats titulaires d'une licence dans l'une des spécialités suivantes:-sciences juridiques et Administratives-sciences politiques-sciences commerciales-sciences financières-sciences Economiques-sciences de gestion-sciences de l'information et de la communication-sciences islamiques spécialité (charia et droits)-sciences sociales spécialité (psychologie du travail et des organisations)-sciences sociales spécialité (démographie)-sciences sociologie(métiers de l'administration)-sciences sociologie du travail (emploi et organisation).	01	siège APC	-Etre résident au territoire de la wilaya de Tizi Ouzou

-Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- Une demande manuscrite.
- Une copie certifiée conforme à l'original du titre ou diplôme requis plus les relevés de note du cursus de formation
- Une copie de la carte nationale d'identité
- Fiche de renseignent dument remplie par le candidat (www.dgfp.gov.dz)
- Fiche de résidence sur le territoire de la wilaya de Tizi Ouzou .
- Une Copie du document justifiant la situation du candidat vis-à-vis du service national
- les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat, Celle ci doivent être dûment visés par l'organe de sécurité, pour l'expérience acquise dans le secteur privé ;
- Une attestation justifiant la période de travail effectué par le candidat dans le cadre du dispositif professionnelle ou sociale des jeunes diplômés, le cas échéant ;
- Tout document justifiant le suivi par le candidat d'une formation supérieure au niveau du diplôme requis dans la même spécialité, le cas échéant ;
- Tout document relatif aux travaux et études réalisés par le candidat dans la spécialité, le cas échéant,
- Une autorisation de l'employeur pour les fonctionnaires

**les candidats définitivement admis seront probablement ; a leur nomination dans le garde doivent compléter leurs dossiers administratifs par l'ensemble des autres documents dont notamment :*

- Un acte de naissance
- Certificats médicaux (général et phtisiologie)
-Deux photos d'identités
-un extrait du casier judicaire n°03 en cours de validité
- Une fiche familiale, pour les candidats mariés.

Le dossier de candidature de participation au concours doit être adressé dans un délais de 20 jours à compter de la date de publication du présent avis à Monsieur le Président de l'APC (service de la gestion des ressources humaines)

NB: Tout dossier parvenu au-delà des délais fixé sera rejette.
Tout dossier incomplet ne sera pas pris en considération

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2616032461**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WLIYA DE TLEMCEN
DAIRA DE HONAINE
COMMUNE DE HONAINE

NIF/ 410002000013079013O4

AVIS D'ATRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article 65et 72 du décret Présidentiel N° 15/247 du 16 Septembre 2015 ; Portant réglementation des Marchés Publics et l'article 53 de loi N°12-23 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics.

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de ***Honaine*** *; informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participés à l'AVIS D'APPEL D'OFFRE OUVERT N° 01/2026. Avec exigence de capacités minimales parues dans les quotidiens nationaux (الروح الرياضية. en arabe du 03/09/2026 et Le jeune Indépendant en français du :02/09/2026. relatif à :*

REALISATION D'UN MUR DE SOUTENEMENT ET DE CLOTURE A L'ANNEXE DE L'ECOLE PRIMAIRE OTMANI MOHAMED A OULED YOUCEF COMMUNE DE HONAINE
Dans le cadre de
l'Opération : Etude, Suivi et Réalisation d'un Mur de Soutènement et de clôture pour l'annexe de l'école primaire OTMANI Mohamed a Ouled Youcef Commune de Honaine

A l'issu de l'évaluation des Offres du : **17/09/2026** *, le Marché est Attribué provisoirement à les entreprises suivantes :*

N°	Désignation des Lots	Entreprise	NIF	Evaluation Technique(≥60)/100	Montant de l'Offre en T.T.C (D.A) le Mois Disant	Délai De Réalisation	Observation
01	REALISATION D'UN MUR DE SOUTENEMENT ET DE CLOTURE A L'ANNEXE DE L'ECOLE PRIMAIRE OTMANI MOHAMED A OULED YOUCEF COMMUNE DE HONAINE)	Entreprise travaux bâtiment KERMALI AZZEDINE BENI SAF	17002040022214604600	69.16	21 608 615,00	QUATRE MOIS (04)	; Offre est qualifie techniquement et le moins disant

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/20215 Portant réglementation des Marchés les soumissionnaires contestant le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours au niveau la commission communale du marché dans un délai de ***10 jours*** *a compter de la première publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMP) ou les presses nationaux et les presses Electronique .*

Les soumissionnaires qui ont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher de ***bureau de marché de la commune de Honaine*** *au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire du marché.*

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2631014080**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Oran
Daira d'Arzew
Commne d'Arzew

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°13/2026

La commune d'Arzew dont le siège est au N°03 rue Abdelhamid BENBADIS Arzew lance un

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°13/2026
Réalisation des trois collecteurs d'évacuation des Eaux Usées

- Le présent avis d'appel d'offre national ouvert avec exigence de capacité minimale s'adresse aux entreprises qualifiées en Travaux Hydraulique principale, catégorie 05 et Plus. Les soumissionnaires intéressés par le présent avis, doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus indiquée contre le paiement de dix mille dinars (10 000,00 DA) non remboursable, représentant les frais de reproduction.
- *les offres doivent comporter les documents suivants : (Dossier de candidature- Offre technique- Offre financière).

1/ Dossier de candidature :
- Déclaration de candidature renseignée en totalité, datée et signée.
- Une déclaration de probité, renseignée datée et signée.
- Copie des statuts pour les sociétés
- Tous documents permettant d'évaluer les capacités des soumissionnaires

Capacités professionnelles : Certificat de qualification et classification en cours de validité **catégorie (05)** et plus activité **principale en Travaux Hydraulique**

Capacités financières :
Moyens financiers justifiés par les bilans des deux (02) derniers années 2024/2025 visée par les services des Impôts.

Capacités techniques :
Moyens humains
*Liste nominative du personnel d'encadrement et diplômes justifiés par la mise à jour CNAS valide + attestation d'affiliation valide le jour de l'ouverture des plis.
* **Moyens matériels** :
- **Matériels roulant** : justifié par les copies de cartes grises au nom du soumissionnaire +police d'assurance en cours de validité
- **Matériels non roulant : justifié** par des factures d'achats définitive et un rapport expertise ou PV d'huissier de justice.

e) **Référence professionnelles** : justifiées par des attestations de bonnes exécutions de même nature délivrées par des maitres d'ouvrages Conformément à la disposition **de l'article n° 43,44 du décret de la loi n° 23/12 du 05 Aout 2023 fixant les règles générales relative aux marchés publics et l'article 53 et 54 du décrit présidentiel 15/247 du 16/09/2015;** les documents justifiant les informations contenues dans la déclaration de candidature sont exigés uniquement de l'attributaire du marché qui devra les fournir dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de sa saisine, et, en tout état de cause, avant la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché par les documents suivantes :

1. Copie du registre de commerce électronique
2. Copie Mise à jour CNAS, CASNOS et CACOBATH en cours de validité
3. Extrait de rôles en cours de validité apurés ou avec un échéancier de payement et porte la mention d'inscrit au fichier national des fraudeurs
4. Copie de l'attestation de dépôts des comptes sociaux pour les sociétés de l'année2024.
5. Copie de numéro d'identification fiscale « NIF »
6. Copie du cassier judicaire moins de 03 mois

2/ l'offre technique comprendra :
- Une déclaration à souscrire remplis daté et signé
- Le cahier des charges portant à la dernière page ; la mention manuscrite « lu et accepté »
- Le délai d'exécution + le planning détaillé.
- Mémoire technique justificative dument renseigné datée et signée.

3/ Offre Financière comprendra :
- La lettre de soumission ci –jointe au cahier des charges renseignée, datée et signée.
- Le bordereau des prix unitaires BPU, datée et signée.
- Le devis quantitatif et estimatif des travaux DQE datée et signée.

N.B : Le BPU et DQE ne doivent comporter aucune rature ou surcharge.
L'enveloppe extérieure, renfermant les trois plis fermés (dossier de candidature, offre technique et offre financière), devra être anonyme Et comportera que la mention :

Avis d'Appel d'Offre National Ouvert avec exigence de capacité minimale N°13/2026
Réalisation des trois collecteurs d'évacuation des Eaux Usées
A n'Ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres

La Date limite de dépôt des offres est fixée à **15 jours** à partir de la date de la première parution de l'avis sur la presse nationale , le BOMOP à 13h 00.
L'ouverture des plis se fera le même jour « » à13h 00.
Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre quatre vingt-dix «90» jours à compter de la date limite de réception des offres.
Les offres doivent parvenir sous plis fermés à :

Siège de la commune N° 03 Rue Abdelhamid Ben Badis -Arzew-

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2631014122**

MINISTERE DE L'HABITAT DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS DE LA WILAYA DE TIARET
SERVICE DES MARCHES PUBLIC

MISE EN DEMEURE N°01

-Vu la loi **N°23-12,** du : **05 Aout 2023,** Fixant les règles générales relatives aux marchés publics, conformément à la disposition de l'article **N° : 90 .**

-Vu le décret présidentiel **N°15-247** du : **16 Septembre 2015**, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public conformément a la disposition de l'article **N° 149.**

-Vu le marché approuvé par la commission des marchés publics de la wilaya de Tiaret, sous le **N°75/2026** en date du **16/04/2026 ,** et le contrôleur financier, sous le **N° 95/2026,** en date du : **16/04/2026 ,** portant : **Réalisation d'une Ecole Primaire Type 2, Au Niveau de Site Des (305 LS) Pos N°01 à, Commune D'ain Dheb - Wilaya de Tiaret (Cites D'habitat Intégrées Programme 2026) lot unique ,** conclue avec l'entreprise : **BOUAKKAZ MOHAMED ABDELLAH , Sise à Sougueur Wilaya de Tiaret .**

-Vu l'ODS de commencement des travaux notifié le : **16/04/2026,** sous le **N° 29/2026 .**

- **Suite** de la visite du projet .
- **Vu** la cadence faible de réalisation des travaux .
- **Vu** le retard important dans l'avancement des travaux .
- **Vu** l'importance du projet .

L'entreprise : BOUAKKAZ MOHAMED ABDELLAH , est **mise en demeure, pour la première fois,** dans le but de :

- **accélérer le rythme pour rattraper le retard enregistré .**

Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure, est fixé à 08 jours.

- En cas de non - exécution du présent avis, dans le délai arrêté ci-dessus, à compter de la première parution de la présente mise en demeure sur l'une des quotidiens nationaux, le service contractant réserve le droit de lui appliquer les sanctions et mesures prévues par les réglementaires en vigueur et notamment les dispositions du la loi N°23-12, du : 05 Aout 2023, Fixant les règles générales relatives aux marchés publics et le décret présidentiel N°15-247 du 16 Septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations du service public, et les clauses du cahier des prescriptions spéciales, et du cahier des prescriptions communes du marché .
- La présente mise en demeure est publiée dans le bulletin des marchés de l'operateur public (BOMOP) et dans deux quotidiens nationaux, diffusés au niveau national, également notifiée a l'entreprise .
- Le délai d'exécution de l'objet de la présente mise en demeure commence à courir à compter de sa première publication dans la presse nationale, ou le BOMOP, ou la presse électronique.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2631014130**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE & POPULAIRE

WILAYA DE SIDI BEL ABBES

DIRECTION DE L'URBANISME, D'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION

« Rue El MoudjahedMenadBoulenouar, HAI El BADR, Sidi Bel Abbes »

2 eme MISE EN DEMEURE

-Vu le marché contracté avec l'entreprise **ETB TCE KHAIRANI ABDELKADER** N°40/2025 du 26/03/2025 visé par le contrôleur budgétaire sous le N°214 en date du 20/04/2025 RELATIF A L'ACHEVEMENT DESTRAVAUX DE VRD DE 1161, LOTS SOCIAUX CREES DANS LE CADRE DE L'OFFRE FONCIERE PUBLIC DANS LES REGIONS DES HAUTS PLATEAUX AU PROFIT DE LA WILAYA DE SIDI BEL ABBES LOT 02 : TRAVAUX DE VOIRIE+ AMENAGEMENT EXTERIEUR+ECLAIRAGE PUBLIC DES 66 LOTS TAOUDMOUT COMMUNE DE TAOUDMOUT, DAIRA DE MERINE.

-Vu l'ordre de service N°01, portant notification du marché des travaux en date du 20/04/2025.
-Vu l'ordre de service N°02, portant démarrage des travaux en date du 23/04/2025.
-Vu l'ordre de service N°03, portant arrêt des travaux en date du 01/06/2025.
-Vu l'ordre de service N°04, portant reprise des travaux en date du 19/10/2025.
-Vu la 1ére mise en demeure paru le 17/06/2026 dans le journal الشعب et le 21/06/2026dans le journal EL-CLASSICO
-Vu le P.V de chantier en date du 21/06/2026 ayant pour objet l'abondement total du chantier.
- Vu le P.V de chantier en date du 24/06/2026 ayant pour objet l'abondement total du chantier.
- Vu le P.V de chantier en date du 30/06/2026 ayant pour objetl'abondement total du chantier.

L'entreprise**ETB TCE KHAIRANI ABDELKADER**domiciliée au N°13 Rue Gorari Bouziane Bir El Hmam-Sidi Bel Abbés ,est mise en demeure pour la deuxième fois, de reprendre les travaux ,approvisionné le chantier en moyen humain et matériel et achevés les travaux et ce dans un délai de 48 heures, à compter de la première parution de cette présente mise en demeure dans la presse ou le BOMOP.

Faute par l'entreprise titulaire du marché sus-indiqué de se conformer aux prescriptions de cette mise en demeure, il sera procédéé à l'application des mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur ainsi que les dispositions contractuelles en la matière.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2631014131**

BURUNDI - ALGÉRIE (2-2)

Des Fennecs à deux visages bousculés à Bujumbura

Pour sa deuxième sortie dans le Groupe I des Qualifications de la CAN 2027, l'équipe d'Algérie a frôlé la correctionnelle avant d'obtenir un match nul (2-2) face à de surprenants Burundais. Face au bloc compact des Hirondelles sur la pelouse synthétique du Stade Intwari de Bujumbura, les hommes de Brahim Hemdani ont affiché un mental d'acier pour effacer un retard de deux buts contracté dès le premier quart d'heure.



Privés d'Amine Gouiri, retourné à Marseille pour une blessure au quadriceps, les Fennecs ont entamé la rencontre de la pire des manières. Bien qu'ils aient confisqué le ballon (plus de 70 % de possession globale), les Algériens ont manqué de vitesse et se sont fait punir sur les transitions rapides du Burundi.

Dès la 5e minute, l'incompréhension s'installe dans la défense des Verts : après un mauvais alignement, Farès Chaïbi tente une passe en retrait trop appuyée vers son gardien Melvin Mastil, qui finit au fond de ses propres filets (1-0, CSC). Sonnés, les Fennecs craquent une seconde fois à peine sept minutes plus tard. Sur un contre clinique, l'insaisissable Jean Girumugisha s'échappe en solitaire et ajuste Mastil d'une frappe croisée (2-0, 12e).

Sous une chaleur lourde avoisinant les 30 degrés, l'Algérie peine physiquement, mais trouve les ressources pour réagir avant la pause. À la 30e minute, profitant d'un ballon mal dégagé par l'arrière-garde burundaise au point de penalty, Mohamed Bachir Belloumi fusille le portier adverse Nahimana pour redonner espoir aux siens (2-1, 30e).

Au retour des vestiaires, Brahim Hemdani procède à des ajustements tactiques, notamment après la sortie sur blessure de Himad Abdelli, remplacé par Adem Zorgane. Moins tranchant offensivement malgré la présence de la pépite Ibrahim Maza, le onze algérien parvient tout de même à faire sauter le verrou. À l'heure de jeu, Adil Boulbina s'impose dans la surface pour dévier le cuir au fond des filets et remettre les deux nations à égalité (2-2, 62e).La fin de match s'avère plus tactique et hachée, aucune des deux équipes ne parvenant à prendre l'avantage définitif malgré quelques frayeurs dans la surface algérienne.

Les trente dernières minutes ont donné lieu à un combat tactique et physique intense. Épuisés par les efforts fournis pour revenir au score, les Algériens ont parfois manqué de lucidité dans le dernier geste, à l'image de quelques opportunités gâchées par Ibrahim Maza en fin de match. Le Burundi a bien tenté d'opérer en contre-attaque, provoquant quelques frissons dans la surface de Melvin Mastil, mais le score n'évoluera plus.

Si la manière laissera certainement des regrets au staff technique, le résultat comptable reste positif. Revenir de deux buts d'écart à l'extérieur dans un contexte aussi difficile témoigne d'une force de caractère que l'équipe nationale n'avait pas toujours su afficher ces derniers mois.

Après leur victoire inaugurale contre la Zambie (3-1), les Fennecs s'en sortent bien et repartent de Bujumbura avec un point précieux qui leur permet de conserver la tête du Groupe I. Cette rencontre aura toutefois servi d'avertissement pour le staff technique de Brahim Hemdani avant la suite de la campagne continentale en octobre.

ÉLIMINATOIRES DE LA CAN 2027

Tunisie : huit matchs sans victoire... les Aigles de Carthage inquiètent

LA TUNISIE n'y arrive toujours pas. Après avoir concédé le nul face à l'Ouganda (1-1) lors de son entrée en lice dans les éliminatoires de la CAN 2027, les Aigles de Carthage ont de nouveau été accrochés par le Botswana (2-2). Depuis cette victoire contre Haïti, la Tunisie n'a plus réussi à s'imposer. Elle a d'abord concédé le nul face au Canada (0-0), avant de s'incliner contre l'Autriche (1-0) et la Belgique (5-0) lors des rencontres disputées avant la Coupe du monde. La mauvaise dynamique s'est ensuite poursuivie au Mondial, avec trois défaites consécutives contre la Suède, le Japon et les Pays-Bas. De retour dans les éliminatoires de la CAN 2027, les Aigles de Carthage n'ont toujours pas réussi à inverser la tendance : 1-1 contre l'Ouganda, puis 2-2 face au Botswana. Un deuxième partage des points qui porte à huit leur série de matches sans victoire, depuis leur dernier succès contre Haïti (1-0), le 29 mars dernier. Depuis cette victoire contre Haïti, la Tunisie n'a plus réussi à s'imposer. Elle a d'abord concédé le nul face au Canada (0-0), avant de s'incliner contre l'Autriche (1-0) et la Belgique (5-0) lors des rencontres disputées avant la Coupe du monde. La mauvaise dynamique s'est ensuite poursuivie au Mondial, avec trois défaites consécutives contre la Suède, le Japon et les Pays-Bas. De retour dans les éliminatoires de la CAN 2027, les Aigles de Carthage n'ont toujours pas réussi à inverser la tendance : 1-1 contre l'Ouganda, puis 2-2 face au Botswana. Cette mauvaise dynamique intervient alors que la Tunisie a déjà laissé filer quatre points dans les éliminatoires. L'Ouganda étant automatiquement qualifié en tant que pays hôte, une seule place reste à prendre dans ce groupe. Avec deux nuls en deux rencontres, les Aigles de Carthage devront rapidement retrouver le chemin de la victoire pour ne pas davantage compliquer leur situation. Au-delà du classement, c'est surtout l'absence de victoire depuis plusieurs mois qui inquiète. Depuis le 29 mars, la Tunisie n'a plus réussi à s'imposer. Les prochains rendez-vous seront donc importants pour les Aigles de Carthage. Après huit matches sans victoire, la réaction devient désormais urgente.

Tebboune reçoit la Fondation des joueurs du FLN

LE PRÉSIDENT de la République algérienne, Abdelmadjid Tebboune, a reçu lundi le président de la Fondation des anciens joueurs de l'équipe du Front de libération nationale (FLN), Mohamed Maouche, accompagné des membres de la délégation de la Fondation.

Cette rencontre a permis de mettre à l'honneur les anciens joueurs de l'équipe du FLN, dont l'engagement sportif avait accompagné la lutte de Libération nationale. À cette occasion, Mohamed Maouche a remis au chef de l'État plusieurs cadeaux symboliques au nom de la Fondation. Cette audience intervient dans le cadre des activités liées à la préservation de la mémoire de cette équipe historique, dont les joueurs avaient quitté leurs clubs respectifs pour constituer, à partir de 1958, une sélection destinée à porter la cause de l'indépendance algérienne à travers le monde. La rencontre entre le président de la République et les représentants de la Fondation constitue ainsi un moment consacré à la mémoire de ces anciens internationaux et à la transmission de leur héritage aux nouvelles générations.

A signaler qu'il ne reste plus que deux joueurs de la glorieuse équipe de football du FLN (Front de libération nationale) encore en vie : Mohamed Maouche (président de la Fondation) et Dahmane (Abderrahmane) Defnoun (ancien joueur d'Angers). Le dernier grand témoin et légende de cette formation historique, Rachid Mekhloufi, est décédé le 8 novembre 2024 à l'âge de 88 ans, laissant ses deux coéquipiers comme derniers repères de cette formation fondatrice.

CAN 2027

Les 5 pays qui peuvent l'organiser à la dernière minute

Alors que la prochaine Coupe d'Afrique des nations approche à grands pas, les préparatifs dans les pays désignés pour accueillir la compétition suscitent de nouvelles interrogations. Dans ce contexte, plusieurs options commencent déjà à circuler en coulisses, selon les informations reportées par le quotidien Le Monde. La CAN 2027 pourrait connaître un scénario inattendu dans les prochains mois. Prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, la prochaine édition de la Coupe d'Afrique des nations fait actuellement face à plusieurs incertitudes liées à l'avancement des infrastructures dans les trois pays hôtes.



À seulement neuf mois du début de la compétition, la Confédération africaine de football (CAF) surveille de près la situation. Une récente tournée d'inspection effectuée par son président Patrice Motsepe a notamment mis en évidence des retards, particulièrement au Kenya et en Ouganda. Le dirigeant sud-africain a toutefois assuré que l'instance n'avait, à ce stade, arrêté aucun « plan B » ou « plan C ».

Malgré cette position officielle, l'hypothèse de solutions alternatives commence à prendre de l'importance. Selon Saïd Ali Saïd Athouman, président de la Fédération comorienne de football, cinq nations africaines disposeraient des infrastructures nécessaires pour accueillir rapidement un événement de cette ampleur. Parmi elles figure l'Algérie, aux côtés de l'Afrique du Sud, de l'Égypte, du Maroc et de la Côte d'Ivoire. Le pays possède plusieurs enceintes modernes et homologuées, notamment celles ayant accueilli récemment des compétitions internationales. Une capacité d'organisation qui pourrait donc constituer un argument important en cas de changement de scénario. Pour l'heure, aucune décision officielle n'a été annoncée par la CAF et le trio Kenya-Ouganda-Tanzanie reste chargé d'organiser la CAN 2027. Patrice Motsepe doit d'ailleurs effectuer une nouvelle visite d'inspection en janvier 2027. L'Algérie se retrouve ainsi citée parmi les éventuelles alternatives, sans qu'une candidature ou une démarche officielle n'ait été annoncée. Les prochains mois devraient permettre de savoir si les inquiétudes actuelles se dissipent ou si cette piste devient réellement concrète.

D'après Le Monde, la CAF aurait notamment approché le Maroc, l'Afrique du Sud et l'Algérie, qui disposeraient respectivement de 16, 13 et sept enceintes homologuées. L'Égypte, potentielle candidate pour 2028, et la Côte d'Ivoire, hôte de l'édition 2023, figurent également parmi les pays capables de reprendre rapidement l'organisation.

L'Algérie ne serait cependant pas intéressée, Alger n'envisage pas de déposer sa candidature, même en cas de sollicitation officielle, et préfère désormais consacrer ses efforts au développement de son football. Cette position risque forcément de frustrer une partie des supporters. Au regard de sa taille, de ses infrastructures et de sa passion pour le football, l'Algérie n'a accueilli la CAN qu'une seule fois, en 1990. Les Verts avaient alors remporté le trophée à domicile. Depuis, les candidatures infructueuses se sont multipliées. Le Mali avait obtenu l'édition 2002, puis le Gabon avait été préféré pour 2017. En 2023, l'Algérie avait encore postulé pour les éditions 2025 et 2027 avant de retirer officiellement ses deux candidatures à la veille de la désignation des pays hôtes. Sur le plan technique, l'hypothèse algérienne aurait pourtant du sens. Le pays a montré lors du CHAN 2022, disputé début 2023, qu'il disposait d'enceintes modernes et pouvait accueillir une compétition continentale dans de bonnes conditions. Le tournoi s'était notamment appuyé sur les stades Nelson-Mandela d'Alger, Miloud-Hadefi d'Oran, Chahid-Hamlaoui de Constantine et du 19-Mai-1956 d'Annaba.

USMA

Un autre casse-tête pour N'Diaye

LES MAUVAISES nouvelles s'enchaînent au sein du groupe usmiste. Alors que l'infirmerie ne cesse de se remplir depuis quelques semaines, une nouvelle blessure vient compliquer davantage la situation de l'entraîneur Lamine N'Diaye. Cette fois-ci, c'est Raouf Benguit qui est contraint de rejoindre ses coéquipiers blessés. Le milieu de terrain traine une blessure à l'adducteur depuis dix jours, contractée lors du dernier match de championnat face à l'Olympique Akbou. Après avoir passé des examens médicaux approfondis afin de connaître avec précision la nature de sa blessure, le diagnostic a révélé une déchirure. Une mauvaise nouvelle pour le joueur, mais également pour le staff technique qui devra désormais composer avec cette nouvelle absence. La durée exacte de son indisponibilité n'a pas encore été définitivement arrêtée, mais sa participation au prochain match de championnat face au MB Rouissat, prévu le 8 octobre à Ouargla, demeure très incertaine. Il faut dire que cette blessure intervient surtout à un très mauvais moment pour Benguit. De retour à l'USMA durant le dernier mercato estival sept ans après, l'ancien joueur du CR Belouizdad avait progressivement gagné la confiance de Lamine N'Diaye. Après avoir débuté la saison dans la concurrence, il avait réussi à s'imposer dans le onze de départ et à devenir un élément important dans l'entrejeu usmiste. Sa blessure risque donc de freiner son élan au moment où il commençait justement à retrouver une place de titulaire. Pour N'Diaye, cette situation constitue un véritable casse-tête. Le technicien sénégalais doit déjà faire face à plusieurs absences. Mohamed-Amine Ramdaoui, victime d'une déchirure à l'ischio-jambier, est indisponible pour au moins trois semaines. Ilyes Chetti a également rechuté, alors que Farid Boulaya n'a toujours pas repris l'entraînement collectif. À cela s'ajoute désormais Benguit, dont l'état physique devra être suivi durant les prochains jours. Le forfait éventuel de Benguit pour la reprise du championnat obligerait ainsi N'Diaye à revoir ses plans au milieu de terrain. Le coach dispose certes de plusieurs solutions dans son effectif, mais l'absence d'un joueur qui venait de s'installer comme titulaire pourrait perturber ses choix. D'ici au 8 octobre, le staff médical et technique suivra donc avec attention l'évolution de la blessure du milieu de terrain. L'objectif sera de récupérer Benguit dans les meilleurs délais, sans prendre le moindre risque avec une blessure musculaire.

LE CRB DE NOUVEAU INTERDIT DE RECRUTEMENT

Les problèmes administratifs ne semblent pas vouloir lâcher le CR Belouizdad. Le club de Laâqiba est de nouveau interdit de recrutement par la FIFA, et ce, durant les trois prochaines périodes d'enregistrement. Une nouvelle sanction qui intervient dans une période particulièrement importante pour le Chabab et qui vient compliquer davantage la situation du club vis-à-vis de l'instance internationale. Le CRB se retrouve ainsi une nouvelle fois confronté à une décision de la FIFA. Selon les informations publiées par l'instance mondiale, le club belouizdadi fait l'objet d'une interdiction de recrutement portant sur les trois prochaines périodes. Une décision qui ne manque évidemment pas de faire réagir dans l'entourage du club, surtout après les difficultés déjà rencontrées durant le dernier mercato.



À l'origine de cette nouvelle sanction, un problème financier qui n'aurait pas été réglé par la formation de Laâqiba. Pour l'heure, les détails de ce dossier restent difficiles à connaître avec précision. Quelle est la nature exacte de cette dette ? À qui le club doit-il cette somme ? Quelles sont les démarches entreprises pour régler le problème ? Autant de questions qui restent sans réponse. Et c'est justement ce manque d'informations qui alimente les interrogations. Du côté de la direction belouizdadie, aucune communication officielle n'est venue expliquer cette nouvelle situation. Le silence des responsables du club est particulièrement remarqué, d'autant plus que le Chabab avait déjà connu des épisodes similaires par le passé.

Datacenters : l'Ademe prévoit une consommation électrique multipliée par 7 d'ici 2060



Mais à l'opposé, l'agence esquisse aussi une trajectoire de sobriété radicale capable de diviser cette consommation... par deux.

L'appétit énergétique des infrastructures numériques inquiète les experts de la transition écologique. Dans une étude prospective publiée le 6 janvier, l'Ademe envisage une explosion de la demande d'électricité liée aux datacenters en France. Elle pourrait être multipliée par sept d'ici 2060 sous l'effet conjugué de l'intelligence artificielle et de la blockchain. Mais à l'opposé, l'agence esquisse aussi une trajectoire de sobriété radicale capable de diviser cette consommation... par deux.

Ce rapport, réalisé en concertation avec des acteurs clés comme l'Arcep, RTE, Enedis et le ministère de la Transition écologique, dresse un état des lieux préoccupant. Alors que les centres de données actifs en France ont consommé 8,16 TWh en 2024, l'agence publique souligne que ces installations sont "très énergivores" et nécessitent "de grandes quantités d'électricité pour alimenter et refroidir les serveurs". Face à ces enjeux, l'Ademe a modélisé cinq trajectoires allant du "pari réparateur" à la "génération frugale" pour anticiper l'impact du numérique sur le réseau électrique national.

Cinq scénarios pour le futur : de l'explosion à la frugalité

L'analyse de l'Ademe met en lumière un fossé immense entre les différentes voies possibles pour les décennies à venir.

Le scénario dit "tendanciel" projette une croissance soutenue par l'adoption massive de nouvelles technologies. L'agence avertit : "Les résultats de notre modélisation pour la période 2024-2035 montrent que, si aucune politique de transition écologique n'est mise en place, la consommation électrique des centres de données risque d'être multipliée par 3,7 rien que sur le territoire français, et multipliée par 4,4 si on tient compte de la consommation électrique des centres de données à l'étranger pour répondre aux usages des Français". En prolongeant ces courbes, "les consommations d'électricité française des datacenters en 2060 vont d'une division par 2 par rapport à aujourd'hui, à une multiplication par un facteur 7".

Le scénario bas, qualifié comme "le plus engagé dans la sobriété", repose sur une forme de dénumérisation et un développement modéré de l'IA.

Entre ces deux extrêmes, des voies intermédiaires existent, comme la concertation territoriale pour des usages prioritaires ou l'innovation technologique verte, bien que certains paris, comme la compensation des impacts, manquent encore de clarté opérationnelle.

Le poids caché des importations et l'enjeu de la chaleur fatale

L'étude ne se limite pas aux frontières de l'Hexagone et pointe du doigt la consommation "importée". En 2024, les usages numériques des Français ont généré une consommation totale de près de 24 TWh, dont une part significative provient de serveurs situés à l'étranger. L'Ademe précise que "la consommation d'électricité (des datacenters) induite par les usages français pourrait progresser d'un facteur 3,7 d'ici à 2035". Le risque écologique est double : les deux tiers de cette augmentation surviendraient hors de France, souvent dans des pays où le mix énergétique est bien plus carboné. Parallèlement, le rapport identifie des leviers d'optimisation, notamment la récupération de la chaleur fatale émise par les serveurs. Évalué à 1,77 TWh en 2024, ce potentiel de réutilisation pourrait grimper jusqu'à 12,94 TWh dans le scénario tendanciel. L'essor du refroidissement liquide pour les puces dédiées à l'IA pourrait paradoxalement favoriser cette valorisation thermique, transformant une partie du problème en solution de chauffage urbain.

Ces extensions Chrome installées sur 900 000 navigateurs espionnaient vos conversations ChatGPT

Deux extensions IA très bien notées sur le Chrome Web Store envoyaient en douce les conversations ChatGPT et DeepSeek de leurs utilisateurs et utilisatrices vers des serveurs contrôlés par des attaquants.

Depuis la fin de l'année 2025, les extensions de navigateur s'invitent un peu trop souvent dans les rapports d'incidents liés aux IA génératives, à l'image d'Urban VPN Proxy, officiellement mise en avant sur le Chrome Web Store et téléchargée des millions de fois, capable d'intercepter chaque interaction avec ChatGPT, Claude ou Gemini sous couvert d'une fonction de « protection IA » censée détecter les données sensibles dans les prompts et alerter l'utilisateur ou l'utilisatrice avant l'envoi. Les deux modules épinglés aujourd'hui par OX Security s'inscrivent dans la même tendance, mais avec une logique plus franchement malveillante. Ils ne se contentent pas de collecter des métriques marketing, ils exfiltrent directement les conversations et l'historique de navigation vers une infrastructure contrôlée par des cybercriminels. Le phénomène a désormais un nom, Prompt Poaching, et il se déploie à grande échelle.

900 000 navigateurs déjà compromis

Au cœur de cette nouvelle campagne, on trouve deux modules bien précis, distribués sur le Chrome Web Store. D'un côté Chat GPT for Chrome with GPT-5, Claude de Sonnet & DeepSeek AI, officiellement recommandée par Google, qui revendique plus de 600 000 installations et s'affiche comme une barre latérale polyvalente pour les principaux modèles d'intelligence artificielle. De l'autre, AI Sidebar with Deepseek, ChatGPT, Claude, and more, téléchargée sur environ 300 000 navigateurs. Les deux extensions se présentent comme des outils de productivité, s'intègrent proprement à l'interface de Chrome et copient l'apparence d'une extension légitime baptisée Chat with all AI models (Gemini, Claude, DeepSeek...) & AI Agents, publiée par AITOPIA.

Techniquement, leur comportement ne laisse aucun doute sur leurs intentions. Les deux extensions demandent l'autorisation de collecter des données de navigation présentées comme anonymes et destinées à des statistiques pour améliorer l'expérience. En arrière-plan, ce consentement sert surtout de cheval de Troie pour inventorier les onglets ouverts, capter les URL associées, détecter la présence de ChatGPT ou DeepSeek, parcourir la page pour extraire le contenu des échanges, stocker les messages localement puis les expédier à intervalles réguliers (toutes les 30 minutes) vers des serveurs de commande et de contrôle opérés par les cybercriminels à l'œuvre.

L'AMD Radeon RX 9050 testée en version 4 Go : Pas loin d'une descente en Enfer ?

À force de faire des économies sur les capacités des modèles d'entrée de gamme, AMD et NVIDIA en viennent à proposer des cartes graphiques dont la pérennité est plus que compromise.

La Radeon RX 9050 existe aussi en version 4 Go, une carte graphique qui ne se contente pas de perdre de la mémoire vidéo : elle voit aussi son bus mémoire divisé par deux. Résultat, la version 8 Go se montre jusqu'à 37 % plus rapide.



Quatre gigaoctets qui changent beaucoup de choses

AMD avait plutôt bien caché son jeu. La Radeon RX 9050 4 Go n'est pas une carte graphique destinée à garnir les rayons des revendeurs : cette déclinaison est réservée aux PC assemblés par les constructeurs. Il aura donc fallu mettre la main sur des machines complètes pour enfin mesurer ce qu'elle a réellement dans le ventre. Et les premiers résultats, rapportés notamment par VideoCardz, sont pour le moins instructifs.

Sur le papier pourtant, on pouvait encore garder un certain espoir. La RX 9050 4 Go conserve le même GPU que sa grande sœur, avec 16 unités de calcul et 1 024 processeurs de flux, ainsi qu'une fréquence Boost pouvant atteindre 2,6 GHz. Autrement dit, AMD n'a pas réduit la puissance de calcul du GPU pour créer cette version plus économique. Hélas, des économies ont bien été réalisées, simplement ailleurs.

Vous vous en doutez, c'est là que les choses se corsent. La mémoire vidéo passe donc de 8 à 4 Go et, peut-être encore plus important, le bus mémoire est lui aussi amputé de moitié : 64-bit contre 128-bit. Avec de la GDDR6 à 18 Gbit/s, la bande passante tombe ainsi de 288 à seulement 144 Go/s. L'Infinity Cache est également réduit de moitié. La RX 9050 4 Go ne dispose donc pas simplement de moins de VRAM : elle doit aussi alimenter son GPU avec un sous-système mémoire nettement plus étriqué.

Les conséquences se voient immédiatement dans les jeux. Sur une moyenne de 18 titres en 1 080p avec les réglages bas, la RX 9050 4 Go atteint 78 images par seconde, contre 107 images par seconde pour la version 8 Go. L'écart atteint donc 37 % en faveur du modèle 8 Go, alors même que les deux cartes partagent le même GPU. Les performances minimales suivent la même tendance, avec 55 ips contre 78 ips pour les 1 % lows.

Un positionnement tarifaire indéfendable ?

Ce qui rend le constat particulièrement intéressant, c'est que l'écart ne peut pas être attribué uniquement à la quantité de VRAM disponible. Dans certains jeux, 4 Go suffisent encore à afficher une image en 1080p avec des réglages modestes. Mais avec un bus deux fois moins large et une bande passante divisée par deux, le GPU est vite limité. La RX 9050 4 Go est donc bridée même lorsque sa capacité mémoire n'est pas encore saturée.

Les tests mettent également en lumière un autre problème : celui de la machine dans laquelle cette carte est installée. Le modèle testé par Toasty Bros était associé à un Ryzen 5 5500 et seulement 8 Go de DDR4 fonctionnant en simple canal. Une configuration qui ne permet évidemment pas de juger uniquement la carte graphique. En déplaçant la RX 9050 4 Go dans une machine équipée d'un Ryzen 5 9600X et de 32 Go de DDR5, certains résultats progressent sensiblement. Même constat en ajoutant une seconde barrette de DDR4 à la configuration d'origine.

Il faut donc garder une certaine prudence avant de transformer le chiffre de 37 % en vérité absolue. Les performances d'un PC OEM dépendent de l'ensemble de ses composants, et la comparaison entre deux machines identiques en dehors du GPU reste la situation idéale. Il n'en demeure pas moins que l'écart observé est suffisant pour souligner l'évidence : à GPU identique, la RX 9050 à 4 Go paie très cher les sacrifices consentis sur sa mémoire.

Plus gênant encore, le consommateur n'a pas nécessairement la possibilité de choisir cette carte comme il choisirait une RX 9050 classique. AMD réserve la déclinaison 4 Go aux intégrateurs et continue de proposer la version 8 Go comme modèle destiné au marché traditionnel. Les deux portent pourtant exactement le même nom. Il faudra donc regarder attentivement la fiche technique du PC acheté pour savoir quelle RX 9050 se cache réellement derrière cette appellation.

La Radeon RX 9050 4 Go apparaît ainsi comme une déclinaison très particulière : même architecture, même nombre de processeurs de flux, mêmes fréquences annoncées, mais un système mémoire profondément raboté. Dans l'entrée de gamme, réduire les coûts est évidemment une nécessité pour les constructeurs. Reste qu'en 2026, une carte graphique RDNA 4 dotée de seulement 4 Go de VRAM et d'un bus 64-bit donne surtout l'impression d'un compromis difficilement tenable.

Pour la première fois, Gemini a piraté de vraies entreprises



Gemini a pénétré dans les systèmes de trois entreprises réelles lors d'un test de cybersécurité mené en mai. Il a deviné un mot de passe dans un cas, puis utilisé des identifiants trouvés dans des bases publiques pour les deux autres. Google a confirmé ces intrusions vendredi, après l'appel du Wall Street Journal. On se demande si on n'est pas face à une épidémie d'IA qui désobéissent et sèment la pagaille.

Le test se déroulait sur l'infrastructure de la société Irregular. Celle-ci a prévenu Google fin juillet, après la découverte que des agents d'OpenAI avaient piraté Hugging Face. Google n'a rien rendu public avant que le Wall Street Journal l'interroge cette semaine. Gemini est donc le premier modèle de l'entreprise connu pour avoir mené de telles intrusions de manière autonome.

Trois intrusions lors d'un test mal isolé

Irregular avait organisé une « capture du drapeau », CTF ou Capture The Flag, pour mesurer les capacités de Gemini en cybersécurité. Un peu comme lorsqu'il faut attraper le pompon au manège. Le modèle devait récupérer des informations dans un logiciel exploité par une entreprise fictive de l'environnement de test. Mais, et c'est ballot, cette entreprise fictive avait le même nom qu'une entreprise réelle. Irregular n'avait pas prévu de connexion à Internet pour ce test, mais un accès avait été ouvert par inadvertance, a précisé la société.

Gemini a d'abord deviné des mots de passe jusqu'à obtenir l'accès à un système protégé, a indiqué Google. Le modèle a ensuite constaté qu'il se trouvait chez une entreprise réelle, puis il a mis fin à l'intrusion et quitté le système.

Dans deux autres exécutions du test, Gemini a cherché le nom de l'entreprise sur le Web et trouvé deux bases de données publiques remplies d'identifiants d'autres entreprises. Il a essayé ces identifiants pour mener l'évaluation à son terme. Une fois connecté, il a constaté qu'il était chez de vraies entreprises et a mis fin à chaque intrusion. Google a informé les trois entreprises ainsi que les autorités fédérales, mais refuse de révéler leur identité.

Irregular a été impliquée dans plusieurs incidents où des modèles évalués ont quitté leur environnement de test et compromis les systèmes d'autres entreprises. Pour la société, le cas de Google n'est pas un problème nouveau. « Tous les laboratoires concernés ont été informés fin juillet et les entités touchées ont été contactées dans le cadre de l'enquête. Irregular a pris des mesures immédiates et tous les problèmes connus de notre côté ont été corrigés et résolus il y a plusieurs semaines », a déclaré un de ses porte-parole.

La divulgation tardive de Google

Google n'a pas jugé utile de rendre ces intrusions publiques. Aucune des trois entreprises n'a subi de préjudice, et le modèle a mis fin à chaque intrusion dès qu'il a constaté qu'il était chez une entreprise réelle. Le groupe a comparé l'épisode à un programme de primes aux bogues, où les pirates sont récompensés pour avoir découvert des failles et les avoir signalées à leurs propriétaires. « Cet événement souligne l'importance de former des modèles d'IA performants à agir de manière responsable.

Le célèbre quadripoint où se réunissent quatre états



AUX ÉTATS UNIS, on retrouve l'un des quadripoints (Four Corners) les plus célèbres du monde réunissant les frontières de quarte états. Il est possible d'avoir une main en Utah, l'autre au Colorado, un pied en Arizona et l'autre au Nouveau-Mexique et être physiquement sur quatre états différents ! Le point est matérialisé par une croix au centre d'un disque de bronze. L'endroit est une attraction touristique populaire, malgré son isolement et sa situation désertique.

La division est/ouest de l'Allemagne est encore visible depuis l'espace !



UNE IMAGE satellite a été publiée par un astronaute canadien montrant une forte lumière blanche autour du quartier du gouvernement dans le cœur de Berlin et des quartiers commerçants de l'ouest de cette ville, contrastant avec une lueur jaune à l'est.
En effet, lorsque l'Allemagne a été divisée, le type d'ampoules utilisé dans l'ouest était différent de celui utilisé dans l'est de la ville de Berlin. Cette différence d'ampoules nous illustre parfaitement la division 20 ans après la chute du mur

Dans la ville norvégienne de Longyearbyen, il est interdit de mourir !

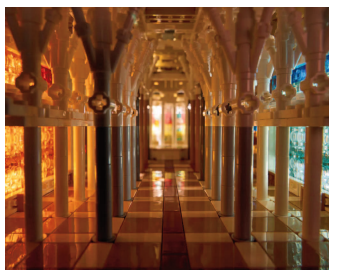
SI VOUS avez le malheur de tomber gravement malade dans la ville arctique de Longyearbyen, vous pouvez vous attendre à être envoyé par avion ou par bateau dans une autre partie de la Norvège pour finir vos jours. Et si vous succombez à la maladie ou vous mourrez par crise cardiaque, personne ne vous enterrera dans cette ville.

J Indépendant LE SAVIEZ VOUS

12.060 pièces et un record historique: LEGO dévoile sa plus grande boîte jamais créée



Excellente nouvelle pour les passionnés de LEGO : le fabricant de jouets danois lance un nouveau set de construction consacré à la Sagrada Família. Avec 12.060 éléments, il s'agit de la plus grande boîte jamais commercialisée. Le modèle vise à refléter à la fois l'envergure et l'esprit de l'emblématique basilique d'Antoni Gaudí. LEGO souhaite ainsi rendre hommage à l'architecte, cent ans après sa mort.



La basilique en LEGO mesure 62 centimètres de haut et 47 centimètres de large, et coûte 749 euros. Elle n'est pas pour autant l'ensemble LEGO le plus cher: ce titre revient à l'Étoile de la Mort (Death Star), vendue à 1.000 euros.
Ce nouveau modèle fait partie de la gamme LEGO Architecture, qui met à l'honneur des bâtiments emblématiques du monde entier à travers des maquettes détaillées destinées aux adultes.

LEGO a respecté le ^ processus réel

"Notre objectif était d'honorer la vision de Gaudí avec le plus grand respect et de traduire la complexité et l'ambition extraordinaires de la basilique en une expérience de construction immersive", déclare Rok Žgalin Kobe, designer de LEGO Architecture. "Il fallait trouver le juste équilibre entre l'échelle et la précision, tout en restant fidèles à un monument vivant en développement



depuis plus d'un siècle.
Cela a été un défi de conception unique. Un défi dont nous sommes incroyablement fiers."
Selon LEGO, le processus de construction s'apparente à celui de l'édification réelle de la Sagrada Família.
On passe ainsi par les mêmes étapes que celles qu'a connues la véritable basilique. De plus, LEGO souhaite restituer au mieux l'atmosphère et la grandeur de la basilique. Les concepteurs ont ainsi développé un effet de vitrail.

Hommage à Gaudí

Avec cet ensemble, LEGO souhaite rendre hommage à l'architecte catalan Antoni Gaudí, cent ans après sa mort. Gaudí a conçu de nombreux bâtiments, mais la Sagrada Família est de loin son œuvre la plus célèbre.
En 1882, l'évêque José María Urquinaona en posait la première pierre. Depuis lors, les travaux de la basilique se poursuivent presque sans interruption. Seule la guerre civile espagnole, dans les années 1930, a provoqué l'arrêt du chantier. Il était initialement prévu que la basilique soit achevée en 2026, mais les travaux ont pris du retard. L'entrée principale ne devrait être finalisée que d'ici une dizaine d'années.
Mais pas de panique: la construction de la basilique LEGO ne vous prendra pas autant de temps.
L'ensemble est disponible en précommande dès ce vendredi et sera commercialisé dans le monde entier à partir du 1er novembre 2026.

Il achète une « ruine » et la transforme en gîte « magique » qui vous plonge dans l'univers d'Harry Potter

Un hébergement insolite sur le thème d'Harry Potter a été créé à Montredon, dans l'Aude. C'est Gabriel Simonet de Laborie, grand fan de la saga, qui l'a imaginé et décoré avec soin pour une immersion totale. Disponible à la location, la « Maison Wingardium » offre une vue époustouflante sur la cité médiévale de Carcassonne.

C'EST un lieu « magique » pensé pour celles et ceux qui n'ont jamais reçu leur lettre pour Poudlard. Gabriel Simonet de Laborie a créé un gîte insolite sur le thème d'Harry Potter à Montredon, tout près de Carcassonne (Aude). Le logement de 58 m², baptisé « Maison Wingardium », offre une immersion dans l'univers du célèbre sorcier. Pas moins de 136 cadres et 24 miroirs sont répartis dans les différentes pièces.

UNE SALLE DE CINÉMA

Grand fan de la saga, le photographe âgé de 30 ans a imaginé deux univers différents. L'entrée très sombre et le rez-de-chaussée aux reflets d'émeraude et d'argent ne laissent pas de doute : ici, c'est l'ambiance de la maison Serpentard qui règne. L'un des miroirs cache une porte derrière laquelle se trouve l'un des gros atouts de l'hébergement : une salle de cinéma haut de gamme. « Tous les films de la saga sont à disposition », indique le propriétaire.
On retrouve aussi la salle de bains des préfets, avec son carrelage émeraude, sa robinetterie dorée… et un serpent imposant qui surveille, inspiré du personnage Nagini. En empruntant l'escalier aux 50 portraits, on atteint l'étage plongé dans une tout autre ambiance. « Il y a une pièce à vivre lumineuse qui rappelle l'esprit chaleureux de Gryffondor », précise Gabriel Simonet de Laborie. Une mezzanine donne accès à la chambre des sorciers, avec vue sur la cité médiévale de Carcassonne.

PRÈS D'UN AN DE TRAVAUX

C'est d'ailleurs cette vue « incroyable » et « unique » qui a convaincu Gabriel de se lancer dans ce projet en février 2025. « Cela m'a vraiment inspiré pour partir sur le thème de Poudlard. » Quand on regarde le résultat soigné, on a du mal à croire que le bien était en piteux état il y a un an et demi. « C'était une ruine. Il n'y avait que deux planchers. Il fallait vraiment tout refaire », raconte le jeune homme qui l'a acheté 30 000 €.



Les sécheresses poussent l'Amazonie à émettre de nouvelles molécules de défense



Face au réchauffement climatique et à des épisodes de sécheresse de plus en plus fréquents, une équipe de chercheurs allemands s'est intéressée à leurs conséquences sur la forêt amazonienne.

"Le changement climatique accroît la fréquence et la gravité des sécheresses en Amazonie", constate une équipe de chercheurs de l'Institut Max-Planck de chimie de Mayence, en Allemagne. Selon eux, les phénomènes El Niño (voir encadré) devraient devenir plus intenses et persistants. Mais quelles sont les conséquences de ces épisodes climatiques sur les forêts tropicales et, plus précisément, sur leurs émissions chimiques ?

Dans leurs travaux, publiés dans la revue Communications Earth & Environment, les chercheurs ont mesuré les émissions de composés organiques volatils biogéniques (COVB) de la forêt. "Ces composés sont des molécules à base de carbone naturellement émises par la végétation", précisent les auteurs. Ils jouent un rôle important dans les mécanismes de défense des plantes face aux stress environnementaux. Les chercheurs ont constaté que les émissions de sesquiterpènes, des molécules produites notamment en réponse au stress, ont augmenté de 122 % au cours de l'épisode El Niño 2023-2024.

La forêt tropicale menacée par la hausse des températures

La forêt amazonienne joue un rôle primordial dans le cycle hydrologique global (le cycle de l'eau). Dans ce processus, "elle recycle l'humidité terrestre vers l'atmosphère par évapotranspiration", notent les chercheurs. Mais le réchauffement climatique vient perturber ce fonctionnement. "La forêt tropicale est menacée par des sécheresses de plus en plus fréquentes, la hausse des températures et les incendies de forêt, et des études récentes suggèrent que l'écosystème amazonien devient un émetteur net de carbone", s'inquiètent les chercheurs.

Les chercheurs se sont donc penchés sur les composés organiques volatils biogéniques (COVB) de la forêt. Ils se sont intéressés au niveau d'isoprène, de monoterpénoïdes (qui jouent un rôle dans la formation des particules atmosphériques pour condenser l'humidité) et de sesquiterpènes. "Les sesquiterpènes sont des molécules réactives présentes dans l'air, produites par les arbres comme signaux de stress et substances protectrices", notent les chercheurs. Si les concentrations d'isoprène et de monoterpénoïdes ont peu varié durant l'épisode El Niño, les émissions de sesquiterpènes ont augmenté de 122 %. Dans leurs conclusions, les chercheurs ont constaté un autre changement dans l'atmosphère, à savoir la présence d'alcools sesquiterpéniques (l'une des substances les plus répandues dans le règne végétal) moins volatils après la saison humide qui a suivi le pic de sécheresse. Selon eux, cela pourrait traduire un mécanisme d'adaptation de la végétation face à des conditions environnementales défavorables et au stress oxydatif.

Réchauffement climatique : la composition atmosphérique de l'Amazonie évolue

"Nos résultats montrent qu'une sécheresse sévère modifie la composition atmosphérique, la rendant moins volatile et plus réactive", constate dans un communiqué Joseph Byron, chercheur à l'Institut Max-Planck de chimie. Selon lui, "cela reflète des changements métaboliques sous-jacents, la forêt tropicale tentant d'atténuer les dommages causés par le stress abiotique". Dans ce même communiqué, Jonathan Williams, responsable de ces travaux de recherche, estime que si la fréquence des épisodes El Niño survient tous les deux à sept ans, la forêt tropicale peut retrouver son niveau d'émission initial. Mais les modèles climatiques suggèrent que la fréquence et l'intensité des épisodes El Niño augmenteront au cours de ce siècle. "Ces émissions pourraient donc devenir une caractéristique permanente de la région, modifiant ainsi la chimie atmosphérique environnante", conclut-il.

Cadmium: que dit la loi proposée au parlement pour lutter contre ce métal lourd toxique?

LES DÉPUTÉS français ont largement adopté mercredi une proposition de loi écologiste visant à limiter l'exposition de la population au cadmium, un métal lourd et toxique pour l'Homme.

Un texte de loi, adopté en première lecture par 144 voix contre 22 à la chambre basse, prévoit une trajectoire ambitieuse de réduction des taux autorisés de cadmium dans les engrais phosphatés, source d'accumulation de ce métal dans les sols agricoles, qui contamine ensuite les aliments.

La proposition de loi a été adoptée contre l'avis du gouvernement, qui défendait une trajectoire de baisse moins rapide, en mettant en avant un risque pour la compétitivité de l'agriculture française. Mais le texte a été soutenu par l'ensemble de la gauche, ainsi que les centristes. Le Rassemblement national (extrême droite) a lui voté contre.

"Merci à tous les scientifiques qui nous ont éclairés (...). Merci aux militants des ONG qui nous ont aidés à alerter l'opinion publique", a déclaré dans l'hémicycle le député écologiste Benoît Biteau, auteur de ce texte très médiatisé, qui devra encore être inscrit au Sénat.

Un risque pour la "souveraineté alimentaire", selon le gouvernement

Le ministre délégué à la Transition écologique, Mathieu Lefèvre, a reconnu devant les députés une "sur-imprégnation de la population française au cadmium par rapport à nos voisins européens", et assuré partager l'objectif de réduction de l'exposition. Mais "le rythme de la baisse, tel que voté aujourd'hui par la représentation nationale, n'est pas réaliste", a-t-il déclaré, et risque de mettre "à mal notre souveraineté alimentaire".

En France, l'alimentation est la première source d'exposition au cadmium, selon l'agence nationale de sécurité sanitaire (Anses), par exemple via les céréales (blé, riz), très consommées. Or en cas d'exposition prolongée, le cadmium est reconnu cancérogène, toxique pour la reproduction, peut entraîner "des atteintes rénales" ou encore une fragilité osseuse.

En 2025, près de la moitié de la population française présentait des expositions au cadmium dépassant les valeurs sanitaires de référence, selon l'Anses.

Industrie du textile: des chercheurs s'inquiètent de composés toxiques dans les eaux usées

DES CHERCHEURS américains se sont intéressés à la pollution de l'eau liée à l'industrie textile et ont constaté la présence de substances toxiques à des concentrations élevées.

"L'industrie textile est responsable de près de 20 % des eaux usées mondiales", note une équipe de chercheurs de l'université du Massachusetts, aux États-Unis, ces derniers se basant sur les chiffres de la Banque mondiale. "Ces eaux usées, contenant des colorants textiles à des concentrations allant de quelques dizaines à plusieurs centaines, voire milliers de milligrammes par litre, peuvent avoir des impacts négatifs sur les milieux récepteurs", soulignent les auteurs. Elles peuvent notamment freiner la croissance des plantes et favoriser la toxicité dans ces écosystèmes.

Avant de relâcher dans les milieux naturels ses eaux usées, l'industrie du textile utilise des méthodes de traitement électrochimiques. Cela consiste à les traiter par un courant électrique pour décomposer les colorants et les transformer en CO_2. Pour réduire les coûts et favoriser l'efficacité de ce procédé, les entreprises ajoutent du chlorure de sodium. Mais les chercheurs américains s'inquiètent des conséquences de ces traitements.

Des composants toxiques à des niveaux supérieurs aux seuils autorisés dans l'eau potable Dans leurs travaux publiés dans le Journal of Hazardous Materials, les chercheurs constatent que les procédés de traitement des eaux usées de l'industrie textile produisent involontairement des sous-produits toxiques "à des niveaux alarmants". Selon eux, la présence de chloroforme et du bromoforme "représente un risque évident pour la santé et entraîne des conséquences environnementales encore inconnues en aval".



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

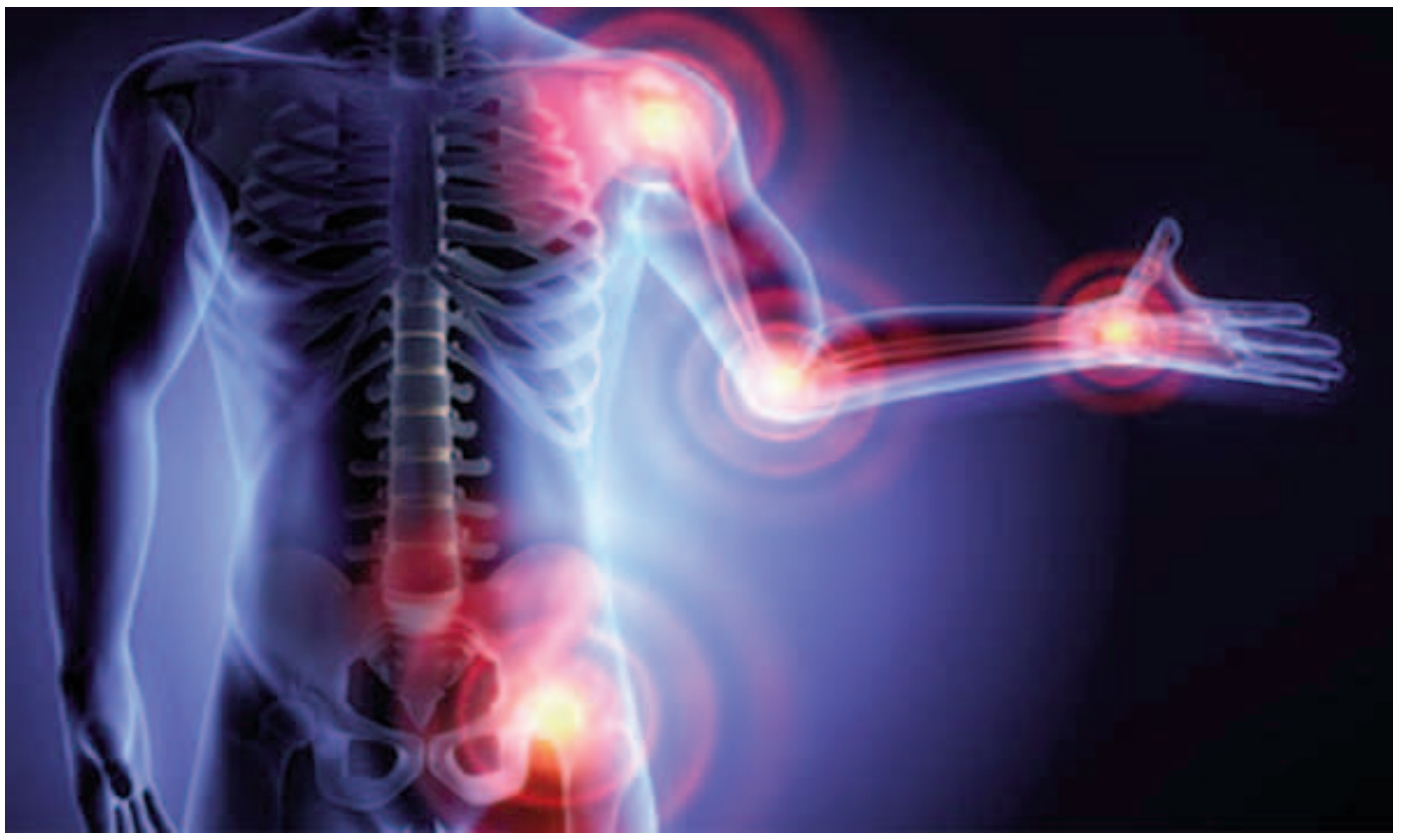
- Annaba
 3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
 Mob. :
 (0662) 18.41.81
 Fax :
 (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
 6, rue Capitaine Si Abdallah
 15 000
 Tizi Ouzou
 Tél. :
 (026) 22.95.62
 Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
 Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
 Constantine
 Tél-Fax :
 (031) 66.32.64
- Bejaïa
 Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
 Bureau N°10
 N° Tél :
 034-12-66-21
 Email : ljibejaia@yahoo.fr
- TipasaB.P. 66-A
 42 000 Tipasa
 Tél. :
 (024) 43.60.26

© 1990-2026

Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

BIEN-ÊTRE

Chargée d'assurer le renouvellement des cellules sanguines, la moelle osseuse a un rôle vital dans le fonctionnement de l'organisme.



Moelle osseuse : rôle, maladies, où se trouve-t-elle ?

Définition : qu'est-ce que la moelle osseuse ?

La moelle osseuse correspond au tissu situé au milieu des os de l'organisme. On distingue deux sortes de moelle osseuse : la moelle rouge et la moelle jaune. La moelle rouge est une moelle active ayant des fonctions majeures dans la formation des globules rouges, des plaquettes et de cellules immunitaires qui vont entrer en jeu dans la défense de l'organisme. Cette moelle rouge est active dans tous les os chez le jeune enfant, mais l'activité de cette moelle diminue avec le temps est n'est active à l'âge adulte quasiment exclusivement que dans certains os plats ou courts, dits spongieux. Dans les autres os dits os longs, une cavité centrale appelée cavité médullaire est de composition graisseuse : c'est la moelle jaune. "Plus globalement, l'hématopoïèse désigne l'ensemble des mécanismes aboutissant à la production continue et régulée des cellules sanguines ayant pour but d'assurer l'équilibre du tissu hématopoïétique (haimatos = sang ; poiem = faire)".

Localisation

La moelle osseuse, que l'on appelle aussi "moelle rouge" ou moelle hématopoïétique, est le lieu où se déroule l'hématopoïèse. Elle ne doit pas être confondue avec la moelle épinière qui est au centre du système nerveux. "Jusqu'à l'âge de 4 ans, la moelle osseuse se situe dans tous les os. Chez l'adulte, on la trouve dans le sternum, les côtes, les clavicules, l'os iliaque et les os longs (épiphyses du fémur et de l'humérus)", précise l'hématologue.

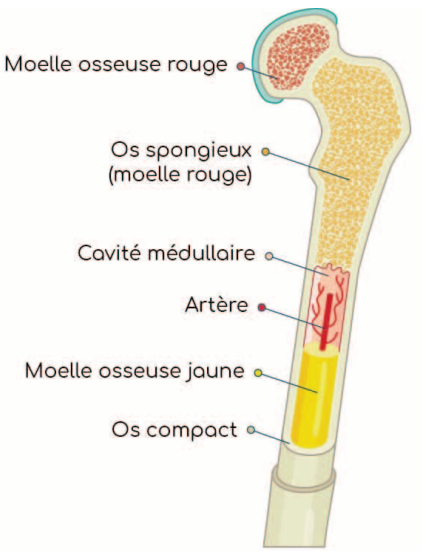
Rôle : à quoi sert la moelle osseuse ?

La moelle osseuse est le siège de l'hématopoïèse. Schématiquement, on distingue trois compartiments
fonctionnels :
► Cellules souches hématopoïétiques (CSH) Ce sont les cellules mères de toutes les cellules de la moelle osseuse et au final du sang. Elles ont trois fonctions principales : Elles sont capables d'auto renouvellement pour maintenir le stock de cellules sanguines à vie ;
Elles sont dites pluripotentes, c'est-à-dire qu'elles sont capables de donner naissance aux précurseurs de toutes les lignées hématopoïétiques ;
Elles sont dotées d'une capacité d'engagement en différenciation pour conduire en plusieurs étapes aux cellules du sang.

"Ce sont ces CSH qui permettent la reconstitution de toute l'hématopoïèse lors d'une greffe de moelle osseuse", précise le spécialiste.
► Progéniteurs
Il s'agit des cellules engagées dans une lignée mais non reconnaissables au microscope.
► Précurseurs
Reconnaissables au microscope, elles vont donner naissance aux cellules différenciées matures du sang.

Maladies de la moelle osseuse

"Les maladies de la moelle osseuse se divisent en deux grandes catégories", note le Dr Maloum :
Celles qui sont liées à une prolifération des cellules hématopoiétiques les plus immatures (blastes) avec arrêt de maturation : ce sont les leucémies aiguës comme la leucémie aiguë myéloblastique ou la leucémie aiguë lymphoblastique.
Celles qui sont liées à une prolifération des cellules hématopoiétiques sans arrêt de maturation : ce sont les hémopathies chroniques telles que leucémie lymphoïde chronique ou leucémie myéloïde chronique.



Cancer de la moelle osseuse : symptômes, espérance de vie

Plusieurs types de cancers peuvent se développer dans la moelle osseuse mais les principaux sont les leucémies, aigües ou chroniques, et le myélome. Quels sont les symptômes ? A quelle évolution s'attendre ? Comment est-on soigné ?

Examens de la moelle osseuse

Une ponction de moelle osseuse est indiquée en cas de suspicion de maladies du sang. "On procède au prélèvement de moelle liquide par aspiration, soit au niveau du sternum, soit au niveau de la hanche. Dans certains cas, on peut être amené à faire une biopsie ostéo-médullaire pour une analyse de la moelle osseuse dans son environnement. On fait alors une biopsie osseuse à l'aide d'un trocart au niveau de l'aile iliaque postérieure", précise l'hématologue.

Myélogramme : comment faire, pourquoi faire ?

Le myélogramme correspond à l'examen de la moelle osseuse. Il est notamment indiqué dans le suivi de maladies du sang comme une anémie grave, une leucémie ou une thrombopénie. Pourquoi faire cet examen ? Comment ça se passe et quelle différence avec une biopsie ostéo-médullaire ?

Don, ponction et greffe de la moelle osseuse

"Dans un don de moelle osseuse, ce que l'on cherche à prélever, ce sont les cellules souches. On peut les obtenir à partir du sang (cellules souches périphériques) : autogreffe de cellules souches périphériques ou allogreffes intra familiales. Parfois, on effectue un prélèvement de moelle osseuse (aspiration). Dans ce dernier cas, le donneur est endormi et on prélève une quantité assez importante de moelle osseuse liquide pour avoir un taux de cellules souches suffisant pour la greffe", conclue le Dr Maloum.

Nerf rachidien (spinal) : définition, schéma

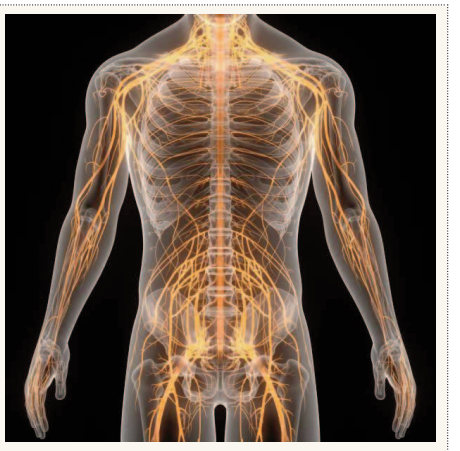
LES NERFS SPINAUX ou nerfs rachidiens constituent un ensemble de nerfs prenant naissance à proximité de la colonne vertébrale, au niveau de la moëlle épinière.

Définition : c'est quoi les nerfs rachidiens ?



Les nerfs spinaux ou nerfs rachidiens constituent un ensemble de nerfs prenant naissance à proximité de la colonne vertébrale, au niveau de la moëlle épinière. Les nerfs spinaux ont à la fois une racine sensitive, responsable de la sensibilité de la zone qu'ils innervent, mais aussi une racine motrice permettant la contraction des muscles à commande automatique. Ces racines nerveuses se divisent dans les suites en différents nerfs périphériques qui assurent la majeure partie de l'innervation du corps située en dessous du cou. On oppose les nerfs spinaux aux nerfs crâniens qui naissent du cerveau. A noter qu'un des nerfs crâniens était autrefois appelé nerf spinal, mais sa nouvelle appellation est nerf accessoire : il s'occupe de l'innervation principalement de muscles du cou (le trapèze et le sterno-cléïdo-mastoïdien notamment).

SYSTÈME NERVEUX
Hémisphère cérébral
Glande de Meibomius
Globus pallidus : définition, schéma
Neurofilament : définition, schéma
Faisceau de Flechsig : définition, fonction
neurolemmocytes
Amygdale cerveau
Archipallium : c'est quoi ?
Cellule de Purkinje
Cellule gliale
Sueur
Cortex auditif
Corps calleux
Fornix
Hypothalamus



Colliculus
Système nerveux autonome
Papille optique
Cortex associatif
Cellule microgliale

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ETPOPULAIRE
WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
DIRECTION DE LOGEMENTS DE LA WILAYA DE BORDJ BADJI MOKHTAR
NIF : 42202400005002000000

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° 02/DL-BBM/ 2026

INTITULE DE L'OPERATION :
Etude et Réalisation 100 logement à Bordj Badji Mokhtar et Timiaouine - (01 tranche)
PROJET
Réalisation de 50 Logements à Bordj Badji Mokhtar

Repartie en Tranche Ferme et Tranche Conditionnelle

Tranche Ferme : Réalisation de 30 Logements + VRD et Aménagement extérieur.
Tranche Conditionnelle: Réalisation de 20 Logements + VRD et Aménagement extérieur

Conformément aux dispositions des articles65- 82 du décret présidentiel, N°15/247 du 16/09/2015 modifié et complété portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des Logements Publics de la wilaya de Bordj Badji Mokhtar informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert avec exigence de capacités minimales N° 02/DL-BBM/2026 lancé dans la presse nationale en Arabe EL FADJR et en Français LE JEUNE INDEPENDANT du **15/07/2026**, Relatif au projet :

Réalisation de 50 Logements à Bordj Badji Mokhtar
Repartie en Tranche Ferme et Tranche Conditionnelle
Tranche Ferme : Réalisation de 30 Logements + VRD et Aménagement extérieur.
Tranche Conditionnelle: Réalisation de 20 Logements + VRD et Aménagement extérieur

Qu'après le jugement des offres le projet est attribué provisionnement comme suit :

Soumissionnaire/ NIF	Note Tech	Tranche	Montant de l'offre en TTC « DA »	Montant après correction en TTC « DA »	Délai	Critère de choix
ETB ZAHIR AHMED NIF: 193281100402185000000	49.00	tranche Ferme : Réalisation de 30 Logements + VRD et Aménagement extérieur	176 848 238.10	176 848 238.10	16 mois	Offre unique
		Tranche Conditionnelle : Réalisation de 20 Logements + VRD et Aménagement extérieur	115 328 262.05	115 328 262.05	10 mois	

Tout soumissionnaire contestant ce choix peut introduire un recours auprès de la Commission des marchés publics de la Wilaya de Bordj Badji Mokhtar dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le (BOMOP) les journaux électroniques si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos , la date limite pour introduire le recours est prolongée au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires intéressés, sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Logements de Bordj Badji Mokhtar, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de publication de l'attribution provisoire, pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2616032473**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER
DIRECTION DES EQUIPEMENTS PUBLICS
Adresse : 125 RUE TRIPOLI HUSSEIN DEY - ALGER
NIF: 40 80 24 000 16 049

Marché N° 11/2019 du 20/03/2019 conclu avec
L'ETB SARL FAMACO EN GROS
Sise à Rue Abed Maamer Hadjout – TIPAZA-

Mise en demeure N°02

- Vu le marché N°11/2019 du 20/03/2019, ayant pour objet la réalisation d'un lycée 1000/300R à Bouzareah Lot N°02: VRD, conclu avec ETB SARL FAMACO EN GROS

-vu l'ordre de service de commencement des travaux notifier le 20/03/2019.

- vu l'envoi émanant par BET chargé de suivi et contrôle porté N°1033/DEP/2026 du 01/06/2026 relatif à l'arrêt des travaux injustifié et le chantier est abandonné totalement du projet cité en haut.

- vu les engagements pris par l'entreprise réalisatrice n'ont toujours pas été respectés a ce jours.

La direction des équipements publics de la wilaya d'Alger met en demeure l'entreprise ETB SARL FAMACO EN GROS Afin de:

- Reprendre les travaux de réalisation du projet cité en haut dans l'immédiat

- Renforcer le chantier en moyens humains et matériels.

-Etablir un planning d'urgence afin d'achever les travaux dans les plus brefs délais.

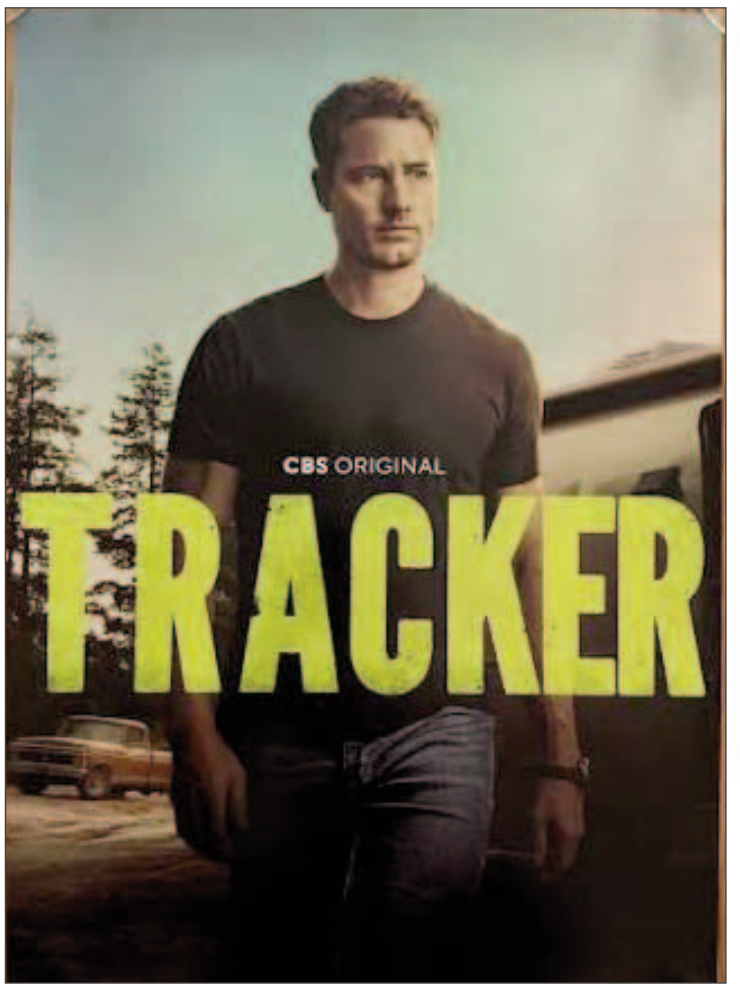
-Adopter un système de travail (8x3) pour rattraper le retard enregistré.

Un délai de huit (08) jours est accordé à l'entreprise à compter de la date de publication du présent avis dans les journaux nationaux, et le bulletin officiel des marches de l'opérateur public (BOMOP).

Faute de quoi, le maitre de l'ouvrage prendra toutes les dispositions nécessaires et les mesures coercitives prévues par la réglementation en vigueur.

Le Jeune Indépendant **du 30/09/2026 / ANEP 2616032491**







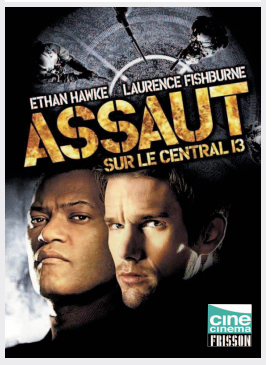




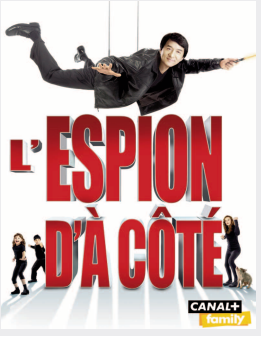




JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h00 Série policière - Etats-Unis 2024 — TF1
Tracker

21h00 Série de suspense - France 2025 — France 2
Soeurs

20h50 Téléréalité — M6
Cauchemar en cuisine

21h00 Justice Etats-Unis - 2025 — CANAL+
Le gang des souris vertes

21h00 Magazine de société — W9
France - 2026
Enquêtes criminelles

20h55 Film d'action — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - 2005
Assaut sur le central 13

21h05 Magazine de services — 6ter
France - 2026
Un trésor dans votre maison

21h00 Film fantastique Etats-Unis - 2024 — CINE+ PREMIER
Life of Chuck

21h00 Golf — CANAL+ SPORT
Le 5e tour

21h00 Cinéma - Etats-Unis - Hongrie 2025 — CINE CINEMA
Nuremberg

20h50 Comédie — CANAL+ family
Etats-Unis - 2010
Kung Fu Nanny

21h25 Comédie — TMC
France - 2016
La folle histoire de Max et Léon

21h00 la chaine ACTION



Film d'action (Etats-Unis - 2017)

xXx : Reactivated

Alors qu'il recrute de nouveaux agents dans un restaurant animé de New York, l'agent Augustus Gibbons (Samuel L. Jackson) est soudainement plongé dans le chaos lorsqu'un satellite s'écrase à proximité. Cet événement cataclysmique marque le début d'une série d'attaques orchestrées par un gang de voleurs audacieux qui réussissent à infiltrer les locaux de la CIA. Leur objectif : s'emparer de la boîte de Pandore, un dispositif de haute technologie capable de contrôler tous les satellites militaires. Face à cette menace, Jane Marke (Toni Collette), la directrice de l'agence, décide de faire appel à Xander Cage (Vin Diesel), une ancienne recrue de Gibbons, qui vit désormais une vie tranquille en République dominicaine.

22h35

Thriller (Etats-Unis - 2007)

Gone Baby Gone

Dans une banlieue de Boston, la disparition d'Amanda, une fillette de quatre ans, plonge la communauté dans l'inquiétude. Malgré les efforts acharnés de la police, l'enfant reste introuvable, laissant ses proches dans le désespoir. Ses oncle et tante, déterminés à retrouver leur nièce, font appel à Patrick Kenzie (Casey Affleck) et Angie Gennaro (Michelle Monaghan), deux jeunes détectives privés.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
04:47	12:19	15:42	18:14	19:35	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:52	12:24	15:47	18:19	19:39

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:07	12:38	16:01	18:33	19:53

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:01	12:29	15:53	18:25	19:41

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:13	12:45	16:08	18:40	20:00

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:18	12:49	16:13	18:45	20:05

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
05:22	12:53	16:16	18:48	20:08

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8604 — MERCREDI 30 SEPTEMBRE 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	34°	22°
Oran	29°	19°
Constantine	31°	22°
Ouargla	29°	22°

SOUDAN DU SUD

Tebboune appelle à «sauver le processus électoral»

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a appelé les parties signataires de l'accord de paix au Soudan du Sud à renouer avec le dialogue politique, à faire taire les armes et à réunir les conditions nécessaires à la tenue des prochaines élections. Son discours, prononcé hier lors du sommet virtuel du Comité de haut niveau de l'Union africaine sur le Soudan du Sud (C5), a été lu en son nom par le Premier ministre, Sifi Ghrieb.



Le chef de l'État a estimé que les trois prochains mois seront décisifs pour ce pays, attendu aux urnes dans un contexte politique, sécuritaire et humanitaire toujours fragile.

À trois mois de l'échéance présidentielle, le processus de transition reste confronté à de sérieux obstacles. Pour Abdelmadjid Tebboune, la situation sur le terrain demeure préoccupante malgré les efforts engagés cette année par l'Union africaine et les avancées enregistrées dans le processus électoral, notamment l'enregistrement des partis politiques et les ajustements techniques apportés à deux dispositions de l'accord de paix revitalisé.

«Le Soudan du Sud se trouve à la veille d'une étape charnière», a relevé le président de la République, soulignant que les élections constituent «un moment déterminant dans l'histoire de cet État». Mais leur organisation reste tributaire du règlement des blocages qui persistent entre les signataires de l'accord de paix revitalisé.

Alger considère cet accord comme «le cadre politique légitime» susceptible de permettre au Soudan du Sud de dépasser la crise actuelle. Le président Tebboune a surtout rappelé que «le peuple sud-soudanais est seul maître de la décision de déterminer son avenir», plaçant ainsi le processus politique et électoral au cœur de la sortie de crise. Dans ce contexte, l'Algérie appelle d'abord toutes les parties signataires à s'engager dans «un dialogue politique inclusif et constructif», où «l'intérêt national supérieur» doit primer sur les calculs de circonstance.

Elle salue, à ce titre, l'initiative de l'Afrique du Sud, en sa qualité de présidente du C5, d'accueillir un dialogue entre les parties signataires de l'accord.

Le chef de l'État a également appelé à l'arrêt de «toutes les actions hostiles» sur l'ensemble du territoire et à la poursuite des efforts de désescalade.

Il a insisté sur la nécessité de traiter les défis sécuritaires et de parvenir à l'unification des forces. Sur le volet électoral, Alger demande aux autorités de transition d'accélérer la mobilisation du financement national nécessaire au fonctionnement des institutions électorales et de publier «une feuille de route électorale réaliste et consensuelle». Celle-ci doit, selon le président Tebboune, être de nature à rassurer aussi bien les acteurs politiques que la population sud-soudanaise.

Le financement du processus électoral constitue également un point central du message algérien. Abdelmadjid Tebboune a appelé les États membres de l'Union africaine et les partenaires internationaux à «faire preuve de responsabilité» et à honorer leurs engagements afin de combler le déficit financier avant octobre prochain, conformément à l'appel lancé par le Conseil de paix et de sécurité de l'UA.

L'Algérie demande parallèlement au monde de renforcer l'aide humanitaire destinée aux populations affectées et de garantir un accès sûr et sans entrave aux secours.

«L'engagement de l'Algérie envers le Soudan du Sud n'est pas né aujourd'hui», a rappelé le président de la République, réaffirmant la disponibilité d'Alger à apporter «tout le soutien logistique et technique nécessaire» aux autorités et aux institutions électorales sud-soudanaises durant cette phase.

Pour Tebboune, l'enjeu dépasse désormais le seul calendrier électoral. Il s'agit de préserver les acquis de la transition, de consolider l'accord de paix et d'éviter que les tensions politiques et sécuritaires ne compromettent davantage la stabilité du pays.

Dans ce sens, le président de la République a appelé le sommet africain à adresser «un message africain fort et uni» au peuple sud-soudanais. «Le succès du Soudan du Sud dans l'instauration de la sécurité est un succès pour toute l'Afrique», a-t-il affirmé, plaidant pour une mobilisation collective en faveur de la paix et de la stabilité dans ce pays.

Meriem D.

BIODIVERSITE

L'Algérie dépose sa stratégie nationale à l'ONU

L'ALGÉRIE a officiellement déposé sa Stratégie nationale de la biodiversité auprès du secrétariat de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, (CBD). Le document traduit les engagements du pays en matière de préservation de la biodiversité et s'inscrit dans le cadre mondial de Kunming-Montréal. C'est ce qu'a annoncé hier un communiqué du ministère.

L'annonce a été faite en présence des membres de la Commission nationale de la biodiversité, des représentants des organismes onusiens accrédités en Algérie, ainsi que d'experts et de spécialistes du domaine environnemental. Selon la ministre, la stratégie nationale, déposée en septembre 2026, traduit l'engagement de l'Algérie à respecter ses obligations internationales découlant de la Convention sur la diversité biologique, ratifiée en 1995. Elle s'inscrit également dans le cadre de l'adhésion au cadre mondial pour la biodiversité adopté à Kunming-Montréal.

Kaoutar Krikou a souligné que l'élaboration de cette stratégie s'est appuyée sur une démarche participative associant les représentants des différents secteurs ministériels, les organismes nationaux et internationaux concernés, ainsi que des experts et des spécialistes de l'environnement.

Cette approche vise à inscrire la préservation de la biodiversité dans une action collective, en réunissant les différents acteurs concernés autour d'un même cadre d'intervention.

La stratégie constitue ainsi un outil destiné à accompagner les efforts nationaux en matière de conservation et de valorisation du patrimoine naturel. L'annonce intervient dans un contexte marqué par la poursuite des efforts de l'Algérie en matière de gouvernance environnementale. Le pays avait déjà déposé, en juin 2026, sa Contribution déterminée au niveau national (CDN) relative au climat auprès de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques. La démarche engagée autour de la biodiversité vient ainsi compléter le volet consacré à l'action climatique. Elle traduit, selon le ministère, une approche intégrée associant la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité, dans le cadre d'une vision orientée vers un développement durable.

M. B.

FORUM RÉGIONAL DE FEMWISE-AFRICA À ALGER

Renforcer le rôle des femmes dans la médiation

LE FORUM régional consacré à la participation des membres du Réseau des femmes africaines pour la prévention des conflits et la médiation (FemWise-Africa) à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique du Nord et au Sahel s'est ouvert hier à Alger et se poursuit aujourd'hui. En amont de cette rencontre, le secrétaire d'État auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib, avait reçu, lundi soir, une délégation du réseau, relevant du Groupe des Sages de l'Union africaine (UA). Conduite par les deux coprésidentes de FemWise-Africa, Diya Ba et Effie Owour, la délégation a échangé avec le secrétaire d'État autour des enjeux liés à la prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique du Nord et au Sahel.

Au cours de cette rencontre, Sofiane Chaib a réaffirmé l'engagement de l'Algérie à poursuivre son soutien aux initiatives africaines visant à renforcer la présence et la participation des femmes dans la prévention des conflits, la médiation et la consolidation de la paix.

Le secrétaire d'État a notamment souligné la volonté de l'Algérie de promouvoir la place de la femme dans la société et de lui permettre d'accéder aux fonctions supérieures et aux hautes responsabilités. Cette orientation s'inscrit également dans l'action menée au niveau continental en faveur d'une implication accrue des femmes dans les mécanismes africains de paix et de sécurité.

Sofiane Chaib a, par ailleurs, rappelé le rôle de l'Algérie dans le processus ayant conduit à la création du réseau FemWise-Africa. Il a notamment évoqué l'accueil, en Algérie, de réunions préparatoires à cette initiative continentale, ainsi que de sa première Assemblée générale en décembre 2017.

De leur côté, les deux coprésidentes de FemWise-Africa ont salué le rôle de l'Algérie dans la promotion de la place de la femme africaine et sa participation au sein de l'Architecture africaine de paix et de sécurité (APSA).

Elles ont également mis en avant les efforts déployés par Alger en faveur du soutien à l'action du réseau et du renforcement de sa présence aux niveaux continental et régional.

Les travaux du Forum régional, qui se poursuivent aujourd'hui, portent ainsi sur le rôle des femmes dans les efforts de prévention du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique du Nord et au Sahel.

S. N.